

VISION GUIDE

2022-2023

CARNET SCOLAIRE
PRÉPARÉ À L'INTENTION
DE L'ÉLÈVE ET DU PARENT



ÉCOLE TRILINGUE
VISION
BEAUCE



TABLE DES MATIÈRES

Engagements	2
SECTION 1 : CODE DE VIE	4
Principes du code de vie	5
Engagement – Comportements attendus.....	6
Mesures éducatives en cas de manquements majeurs.....	7
Intimidation.....	12
SECTION 2 : GUIDE DE L'ÉLÈVE	13
Thématiques mensuelles des Chevaliers de la Connaissance	14
Politique de devoirs et leçons	16
Comprendre les notes	17
Code vestimentaire.....	19
Crazy Knight Days	21
Politique Futés au soleil.....	22
École active	23
SECTION 3 : GUIDE DU PARENT	25
Mot de la directrice générale du réseau des écoles Vision.....	26
Mot de la directrice	27
Conseils pratiques pour une rentrée réussie.....	28
Une école présente pour la réussite de ses élèves.....	29
Les valeurs de Vision Beauce	31
Notre projet éducatif.....	33
Le concept d'immersion Vision.....	36
Survol des programmes.....	38
Informations générales	43
Règlements.....	46
Nos installations.....	50
Politique alimentaire	52
Activités et projets.....	59
Parents : Engagement et rôle	60
Comité de parents.....	61
Modes de communication.....	62
Calendriers scolaires.....	63
Membres du personnel	65
SECTION 4 : POLITIQUE D'UTILISATION DU RÉSEAU SANS FIL, D'APPAREILS MOBILES ET DES MÉDIAS SOCIAUX	68
Consentement du parent.....	73
Engagement de l'élève	74

Les textes
en français
contenus dans
ce *Vision Guide*
sont conformes
à la nouvelle
orthographe.





ENGAGEMENTS

CODE DE VIE

En tant que membre responsable de la communauté scolaire de l'École Vision Beauce, je m'efforce d'agir de manière conséquente et en conformité avec les valeurs véhiculées dans l'école et **je m'engage** à respecter les règles de vie. Je comprends que tout manquement au code de vie et le non-respect de celui-ci entrainera une conséquence selon la gravité de l'évènement.

Signature de l'élève : _____ Date : _____

J'ai lu et j'ai échangé avec mon enfant sur le **code de vie** de l'École Vision Beauce et j'appuie l'école dans cette démarche.

Nom du parent signataire (EN LETTRES MOULÉES) : _____

Signature du parent : _____ Date : _____

CODE VESTIMENTAIRE *(Guide de l'élève)*

J'ai pris connaissance du **code vestimentaire** en vigueur à l'École Vision Beauce et je m'engage à prendre les dispositions nécessaires pour que mon enfant le respecte tous les jours, et ce, pendant toute l'année scolaire.

Nom du parent signataire (EN LETTRES MOULÉES) : _____

Signature du parent : _____ Date : _____

TRANSPORT SCOLAIRE *(Seulement pour les élèves prenant l'autobus)*

J'ai pris connaissance du code disciplinaire en vigueur à l'École Vision Beauce avec mon enfant et je m'engage à prendre les dispositions nécessaires pour que mon enfant le respecte tous les jours, et ce, pendant toute l'année scolaire. Je comprends que l'École Vision Beauce ne se tient pas responsable du bris de matériel et de l'usage des appareils technologiques dans l'autobus.

Nom du parent signataire (EN LETTRES MOULÉES) : _____

Signature du parent : _____ Date : _____

UTILISATION DE L'ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE

Je m'engage à me comporter de manière responsable avec l'équipement informatique :

- › En utilisant avec précaution l'appareil qui me sera assigné.
- › En conservant les paramètres de configuration (programmes, utilitaires, écrans de veille, etc.) initiaux.
- › En ne faisant aucun téléchargement sans le consentement de l'enseignant.
- › En n'utilisant pas l'ordinateur ou le iPad pour jouer à des jeux ou pour clavarder sans supervision.
- › En conservant secret mon code d'utilisateur et mon mot de passe, s'il y a lieu.
- › En n'utilisant jamais mon adresse courriel pour envoyer des messages contenant des injures ou des propos indécents, s'il y a lieu.

Signature de l'élève : _____ Date : _____

EMPRUNTS DE DOCUMENTS

J'autorise mon enfant à emprunter des documents (manuels scolaires, romans, albums, documentaires...) appartenant à l'École Vision Beauce. Par conséquent, j'accepte de payer le coût du document ainsi que les taxes applicables si le document est abimé ou perdu alors qu'il était sous la responsabilité de mon enfant.

Nom du parent signataire (EN LETTRES MOULÉES) : _____

Signature du parent : _____ Date : _____

POLITIQUE DE DEVOIRS ET LEÇONS – PRIMAIRE SEULEMENT *(Guide de l'élève)*

J'ai pris connaissance de la politique de devoirs et de leçons en vigueur à l'École Vision Beauce. Je m'engage à accompagner, à encourager et à soutenir mon enfant pendant cette période de travail quotidienne à la maison en lui fournissant un endroit propice à la réalisation de ses travaux, en l'aidant à planifier les périodes de devoirs et de leçons, en établissant une routine et en communiquant avec l'enseignant si des difficultés sont rencontrées pendant cette période ou si mon enfant met plus de temps que prévu pour compléter ses devoirs et ses leçons.

Nom du parent signataire (EN LETTRES MOULÉES) : _____

Signature du parent : _____ Date : _____

CODE DE VIE



ÉCOLE TRILINGUE
VISION
BEAUCE

PRINCIPES DU CODE DE VIE



Un professionnel de l'éducation qui réussit à démontrer aux jeunes qu'ils sont capables de réussir fera que la société sera transformée.

En choisissant l'École Vision Beauce, vous adhérez à ses politiques et à ses règles de conduite. Tout en laissant une certaine liberté aux élèves, nous voulons les encadrer par des règles **peu nombreuses, mais constantes**. Le code de vie se résume à quelques règles claires, concrètes et cohérentes. Toute l'équipe-école s'engage à les appliquer avec fermeté et rigueur. Ces règles visent à adopter des comportements attendus et à responsabiliser l'enfant.

LE RÔLE DES PARENTS

Lorsque vous êtes informés d'un manquement de votre enfant au code de vie, nous vous encourageons à **discuter de la situation avec lui**. Il n'est pas nécessaire de donner des conséquences supplémentaires. Cependant, le fait d'**appuyer les actions** déjà entreprises par l'école permet à votre enfant de réaliser que **tous les intervenants** (parents et personnel de l'école) travaillent dans le même sens. De plus, plusieurs détails peuvent être **oubliés (volontairement ou non)** lorsqu'il rapporte les faits à la maison. Si une situation n'est pas claire pour vous, vous êtes invités à **communiquer avec le titulaire de votre enfant** afin de mieux comprendre celle-ci.

LES VALEURS EN LIEN AVEC LE PROJET ÉDUCATIF

- › Respect
- › Sécurité
- › Engagement



ENGAGEMENT COMPORTEMENTS ATTENDUS À L'ÉCOLE VISION BEAUCE

1. JE RESPECTE LES AUTRES PAR MES GESTES ET MES PAROLES

Comportements attendus :

- › Je suis poli;
- › J'utilise un langage respectueux;
- › J'adopte un comportement respectueux et sans violence;
- › J'obéis aux consignes reçues.

2. JE RESPECTE MON ENVIRONNEMENT

Comportements attendus :

- › Je prends soin de mon matériel, de celui des autres et celui de l'école;
- › Je jette mes déchets aux bons endroits;
- › Je respecte le code vestimentaire de l'école;
- › Je porte une seconde paire de chaussures à l'intérieur;
- › Je porte ma casquette vers l'avant.

3. JE PRENDS MES RESPONSABILITÉS D'ÉLÈVES

Comportements attendus :

- › Je respecte les règles de vie de ma classe;
- › Je fournis les efforts nécessaires;
- › J'adopte le ton de voix qui est demandé;
- › Je remets mes travaux selon les exigences et mes documents signés à temps;
- › Je prends mon rang dès que la cloche sonne et je suis calme;
- › Je circule en marchant dans l'école.

J'ai pris connaissance des informations qui précèdent ainsi que des **comportements attendus** à l'école. En **respectant** les règles 1-2-3, je suis **sécuritaire** et **engagé** dans mon école.

Signature de l'élève : _____

Signature du parent : _____

Date : _____

MESURES ÉDUCATIVES EN CAS DE MANQUEMENTS MAJEURS



À Vision, c'est
100 % PRÉVENTION
100 % INTERVENTION!

LA VIOLENCE C'EST...

Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique ou psychologique, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens.

L'INTIMIDATION C'EST...

Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris sur les réseaux sociaux, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de tristesse, de peur et d'impuissance.

L'École Vision Beauce est un milieu sain, sécuritaire et respectueux qui assure le développement des élèves. Notre école a la volonté de faire respecter les droits de tous et d'offrir un climat sécuritaire qui favorise le développement personnel, social et scolaire de chacun et chacune.

C'est dans cette optique que toute forme **de violence et d'intimidation** n'est pas tolérée à l'école ainsi que lors des activités parascolaires, dans l'autobus et sur les réseaux sociaux. Les élèves doivent dénoncer et savoir que ces incidents seront gérés immédiatement et efficacement par l'équipe-école. De plus, tous les gestes de cette nature seront déclarés dans notre plan de lutte contre la violence et l'intimidation.

Selon les circonstances, la fréquence et l'intensité des gestes et paroles, le personnel prendra les mesures nécessaires pour que ces actes ne soient pas répétés.

Voici les mesures qui pourront être appliquées :

- › Rencontre avec les personnes concernées
- › Parents informés par le titulaire et/ou la direction
- › Retrait de la classe
- › Retrait d'une activité récompense
- › Retrait à l'interne ou à l'externe
- › Gestes réparateurs en lien avec la situation
- › Réflexion
- › Retenue
- › Et autres

Afin d'assurer une cohérence dans nos interventions, l'équipe-école Vision Beauce a le souci d'appliquer des interventions éducatives qui pourront avoir un impact positif sur l'élève.

Des **mesures éducatives** seront appliquées suite à des **comportements inappropriés**, en cas d'**impolitesse** ou lors d'un **manque de respect** envers un adulte ou un autre élève. L'objectif est d'offrir diverses options aux élèves de l'école afin de prévenir une récurrence des comportements inadéquats, de les responsabiliser ainsi que de maintenir un climat favorable aux apprentissages.

LES MANQUEMENTS

À l'École Vision Beauce, nous distinguons deux types de manquements :

Les manquements **mineurs** et les manquements **majeurs**. Chacun de ces manquements correspond à une procédure d'intervention éducative qui responsabilise l'élève. Elle vise à le supporter dans le développement du comportement attendu et approprié.

Par ailleurs, l'application des mesures éducatives choisies s'effectue selon la **nature**, la **gravité** et la **fréquence** des manquements.

FRANÇAIS PARLÉ LORSQUE L'ANGLAIS EST DEMANDÉ :

Le membre de l'équipe
donne 1 avertissement ;

Lors du 2^e avertissement,
un temps d'arrêt de
5 minutes est demandé
à l'élève ;

Lors de rappels trop
fréquents, un code de vie
est donné.

MANQUEMENT MINEUR

Manquement aux règles de vie de l'école : Comportement de l'élève qui nuit au fonctionnement de la classe, de la cour de récréation, à la cafétéria et à toutes autres activités de l'école.

Exemples de manquements :

- › Non-respect des consignes
- › Perturbation du déroulement d'un cours
- › Perte de temps
- › Bavardage
- › Courir ou crier dans l'école
- › Avoir un langage inapproprié ou grossier
- › Indiscipline
- › Turbulence, agitation
- › Possession de matériel électronique lorsqu'il n'est pas permis
- › Possession de matériel non nécessaire ou inapproprié à l'école
- › Parler français lorsque l'usage de l'anglais ou de l'espagnol est requis
- › Éviter le port de ses pantalons de neige ou de pluie
- › Non-respect du code vestimentaire de l'école
- › Et autres choses.

MANQUEMENT MAJEUR

Comportement de l'élève qui constitue une atteinte grave au bien-être physique et psychologique d'une personne, de même qu'une entrave à la sécurité et qui contrevient au bon déroulement de la vie scolaire. CODE DE VIE

Exemples de comportements irrespectueux :

- › Violence **verbale** :
 - Insulter (crier des noms)
 - Sacrer après quelqu'un
 - Ridiculiser (se moquer méchamment et volontairement de quelqu'un)
 - Menacer
 - Impolitesse envers l'adulte
- › Violence **physique** :
 - Se battre
 - Frapper
 - Gifler
 - Blesser quelqu'un volontairement
 - Cracher sur quelqu'un, mordre
 - Utiliser un objet dans le but de blesser quelqu'un (bâton, roche, boule de neige/glace, crayons, etc.)
- › Intimidation
- › Briser volontairement le matériel
- › Utiliser les technologies de façon inappropriée

MANQUEMENTS MAJEURS

- › **Violence verbale** : Insulter, sacrer, menacer, ridiculiser, impolitesse
- › **Violence physique** : Se battre, frapper, gifler, blesser, mordre
- › **Intimidation**
- › **Mauvaise utilisation des technologies**
- › **Bris de matériel**

MANQUEMENT MAJEUR 1						
VIOLENCE PHYSIQUE	VIOLENCE VERBALE	INTIMIDATION			MAUVAISE UTILISATION DES TECHNOLOGIES	BRIS VOLONTAIRE DE MATÉRIEL
		Primaire	Modérée	Grave		
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Frapper <input type="checkbox"/> Gifler <input type="checkbox"/> Se battre <input type="checkbox"/> Blesser volontairement <input type="checkbox"/> Autre : _____	<input type="checkbox"/> Insulter <input type="checkbox"/> Sacrer <input type="checkbox"/> Menacer <input type="checkbox"/> Ridiculiser <input type="checkbox"/> Impolitesse envers l'adulte <input type="checkbox"/> Impolitesse envers l'élève <input type="checkbox"/> Autre : _____	Date : Faits : Signature du parent : Initiales du titulaire :				

MANQUEMENT MAJEUR 2						
VIOLENCE PHYSIQUE	VIOLENCE VERBALE	INTIMIDATION			MAUVAISE UTILISATION DES TECHNOLOGIES	BRIS VOLONTAIRE DE MATÉRIEL
		Primaire	Modérée	Grave		
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Frapper <input type="checkbox"/> Gifler <input type="checkbox"/> Se battre <input type="checkbox"/> Blesser volontairement <input type="checkbox"/> Autre : _____	<input type="checkbox"/> Insulter <input type="checkbox"/> Sacrer <input type="checkbox"/> Menacer <input type="checkbox"/> Ridiculiser <input type="checkbox"/> Impolitesse envers l'adulte <input type="checkbox"/> Impolitesse envers l'élève <input type="checkbox"/> Autre : _____	Date : Faits : Signature du parent : Initiales du titulaire :				

MANQUEMENT MAJEUR 3

VIOLENCE PHYSIQUE	VIOLENCE VERBALE	INTIMIDATION			MAUVAISE UTILISATION DES TECHNOLOGIES	BRIS VOLONTAIRE DE MATÉRIEL
		Primaire	Modérée	Grave		
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Frapper <input type="checkbox"/> Gifler <input type="checkbox"/> Se battre <input type="checkbox"/> Blesser volontairement <input type="checkbox"/> Autre : _____	<input type="checkbox"/> Insulter <input type="checkbox"/> Sacrer <input type="checkbox"/> Menacer <input type="checkbox"/> Ridiculiser <input type="checkbox"/> Impolitesse envers l'adulte <input type="checkbox"/> Impolitesse envers l'élève <input type="checkbox"/> Autre : _____	Date : Faits : Signature du parent : Initiales du titulaire :				

MANQUEMENT MAJEUR 4

VIOLENCE PHYSIQUE	VIOLENCE VERBALE	INTIMIDATION			MAUVAISE UTILISATION DES TECHNOLOGIES	BRIS VOLONTAIRE DE MATÉRIEL
		Primaire	Modérée	Grave		
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Frapper <input type="checkbox"/> Gifler <input type="checkbox"/> Se battre <input type="checkbox"/> Blesser volontairement <input type="checkbox"/> Autre : _____	<input type="checkbox"/> Insulter <input type="checkbox"/> Sacrer <input type="checkbox"/> Menacer <input type="checkbox"/> Ridiculiser <input type="checkbox"/> Impolitesse envers l'adulte <input type="checkbox"/> Impolitesse envers l'élève <input type="checkbox"/> Autre : _____	Date : Faits : Signature du parent : Initiales du titulaire :				

MANQUEMENT MAJEUR 5

VIOLENCE PHYSIQUE	VIOLENCE VERBALE	INTIMIDATION	MAUVAISE UTILISATION DES TECHNOLOGIES	BRIS VOLONTAIRE DE MATÉRIEL
		Primaire Modérée Grave <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Frapper <input type="checkbox"/> Gifler <input type="checkbox"/> Se battre <input type="checkbox"/> Blessier volontairement <input type="checkbox"/> Autre : _____ _____	<input type="checkbox"/> Insulter <input type="checkbox"/> Sacrer <input type="checkbox"/> Menacer <input type="checkbox"/> Ridiculiser <input type="checkbox"/> Impolitesse envers l'adulte <input type="checkbox"/> Impolitesse envers l'élève <input type="checkbox"/> Autre : _____ _____	Date : _____ Faits : _____ Signature du parent : _____ Initiales du titulaire : _____		

Après 5 manquements



RENCONTRE AVEC LA DIRECTION ET MES PARENTS

Date : _____

Résumé de la rencontre :

Objectif :

Signature de l'élève : _____

INTIMIDATION



100 % Prévention
100 % Intervention
Zéro tolérance!

L'intimidation est un modèle de comportements répétitifs et constants ayant une intention négative, manifestée par un élève envers un autre et où il y a un déséquilibre de force.

Il est important de différencier un conflit de l'intimidation. Il y a trois critères essentiels qui caractérisent l'intimidation :

1. Des gestes négatifs, répétitifs et constants contre la victime.
2. Un déséquilibre de force entre l'intimidateur et la victime.
3. Une différence entre les émotions ressenties par l'intimidateur et par l'élève qui est la cible (pouvoir, satisfaction et/ou fierté versus peur, sentiment d'impuissance et/ou tristesse)

L'intimidation peut se manifester sous plusieurs formes : physique, verbale et psychologique. Voici quelques exemples de comportements d'intimidation :

DIRECTS (GESTES VISIBLES)	INDIRECTS (GESTES PLUS CACHÉS)
<ul style="list-style-type: none">› Pousser› Frapper› Crier des noms› Se moquer› Abimer le matériel› Menacer au téléphone ou par Internet› Faire des gestes humiliants	<ul style="list-style-type: none">› Mettre dans l'embarras› Ridiculiser› Parler dans le dos› Répandre des rumeurs› Se faire passer pour quelqu'un d'autre› Exclure› Soupirer à la vue de la victime› Ignorer



PROBLÈME D'INTIMIDATION ?

Utilisez l'outil publié sur notre site, section PARENTS – Intimidation, pour nous signaler une situation vécue ou observée.

Quoi faire si tu es victime ou que tu es témoin d'intimidation ?
TU DOIS EN PARLER À UN ADULTE.

GUIDE DE L'ÉLÈVE



Nom de l'élève : _____

Niveau scolaire : _____



ÉCOLE TRILINGUE
VISION
BEAUCE

CHEVALIERS DE LA CONNAISSANCE



Les habiletés sociales reliées aux Chevaliers de la Connaissance sont exploitées au préscolaire et à la maternelle.

Au préscolaire, les enfants doivent cumuler chacune des habiletés sociales sur un anneau. Lorsqu'ils démontreront qu'ils sont capables de faire une habileté sociale, la titulaire de groupe pourra remettre la carte la représentant.

La cérémonie mensuelle est utilisée afin de célébrer un élève par classe qui s'est démarqué sur le plan académique, comportemental, sportif, artistique, langagier ou autre.

À la maternelle et au primaire, une cérémonie mensuelle avec toutes les classes permet de féliciter un élève par groupe. C'est un moment festif où nous pouvons faire le point sur le mois passé ensemble et développer le sentiment d'appartenance à l'école.



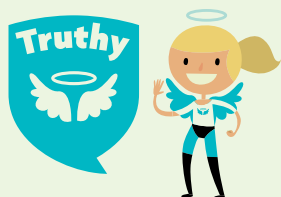
LISTENING

Earold fait preuve d'écoute envers ses enseignants et camarades de classe.



SHARING

Share partage ses idées, opinions et biens.



TELLING THE TRUTH

Truthy dit la vérité et sait reconnaître ses torts, s'il y a lieu. Elle est honnête envers elle-même et les autres.



EMOTIONAL EXPRESSION

Emo est capable d'exprimer ses émotions avec des mots. Elle travaille donc à entretenir de belles relations avec autrui.



CONFLICT RESOLUTION

Solvia utilise les étapes de résolution de conflit adéquatement lorsque le besoin se fait ressentir et elle encourage les autres à les utiliser également.



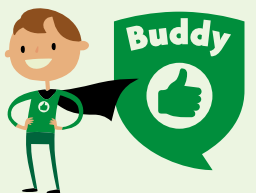
HELPING OTHERS

Carrie aide les autres dans la classe, dans la cour de récréation ou à tout autre moment de la journée et son aide est appréciée.



AUTONOMY

Autonomus fait ses tâches et travaux scolaires seul ou fait l'effort de les faire en tout temps.



FAIR PLAY

Buddy est honnête dans sa relation avec les autres, que ce soit en classe, lors de résolution de conflit ou lors d'activités sportives.



SAFETY

Safety Sam fait preuve d'un comportement sécuritaire en tout temps lors de travaux scolaires, d'activités sportives ou de périodes de jeu avec ses camarades.



POLITENESS

SVP est poli envers les adultes, ses camarades de classe ou tout autre élève de l'école.

POLITIQUE DE DEVOIRS ET LEÇONS

Les devoirs et leçons sont en fonction des attentes du programme du ministère de l'Éducation et des besoins de la majorité des élèves.

NIVEAU	LEÇONS	DEVOIRS
MATERNELLE Temps estimé par jour : › 10 minutes	› Discussion dirigée avec les parents sur le thème vécu en classe ; › Questions et échanges sur le vécu de la journée ; › Lecture en français ou en anglais.	
CYCLE 1 Temps estimé par semaine : › 1 h 30	› Lecture <u>quotidienne</u> (alternance anglais et français). › Mots de passe à reconnaître globalement (anglais et français); › Listes de mots d'orthographe. <u>À réviser :</u> › Notions de grammaire (français et anglais) et de mathématiques.	
CYCLE 2 Temps estimé par jour : › 20 minutes	› Lecture <u>quotidienne</u> (alternance anglais et français). <u>À réviser :</u> › Verbes (anglais, français); › Listes de mots d'orthographe ; › Étude pour les différents tests selon les besoins de l'élève.	› Travaux ou projets non terminés en classe.
CYCLE 3 Temps estimé par jour : › 30 minutes	› Lecture <u>quotidienne</u> (alternance anglais et français). <u>À réviser :</u> › Verbes (anglais, français, espagnol); › Listes de mots d'orthographe ; › Étude pour les différents tests selon les besoins de l'élève.	› Travaux ou projets non terminés en classe. <u>6^e année :</u> › Devoirs à faire afin de préparer les élèves à la réalité du secondaire.

COMPRENDRE LES NOTES

A+

B-

100%

RÉSULTAT	NOTE (%)	GUIDE	JUGEMENT GLOBAL
A+	100	Exceptionnel	Compétence marquée L'élève mobilise avec efficacité l'ensemble des ressources ; il réalise les tâches de manière remarquable. Il dépasse les attentes
A	95	Excellent	
A-	90	Remarquable	
B+	85	Supérieur	Compétence assurée L'élève mobilise l'ensemble des ressources ; il réalise correctement les tâches. Il atteint les attentes.
B	80	Très bon	
B-	75	Bon	
C+	70	Moyen parfois avec aide	Compétence acceptable L'élève mobilise les principales ressources ; il réalise l'essentiel des tâches.
C	65	Suffisant régulièrement avec aide	
C-	60	Minimal souvent avec aide	
D	55	En difficulté	Compétence peu développée L'élève mobilise certaines ressources lorsqu'il est guidé ; il réalise les tâches avec difficulté.
D-	50	Grande difficulté	
E	40	Très grande difficulté	Compétence très peu développée L'élève mobilise peu de ressources ; il réalise partiellement les tâches ou les réalise avec une aide soutenue.

BARÈME : OUTIL POUR L'ATTRIBUTION D'UNE NOTE SUR LE BULLETIN

À partir des attentes prévues dans la planification d'étape et de données recueillies en lien avec les apprentissages réalisés par l'élève, l'enseignant le situe dans l'une des trois catégories ci-dessous. Par la suite, il attribue une note à l'élève.

L'enseignant peut tenir compte de certains critères comme la fréquence, l'aide apportée, la complexité de la tâche ou tout autre critère jugé pertinent.

NE RÉPOND PAS AUX ATTENTES		RÉPOND AUX ATTENTES					SE SITUE AU-DELÀ DES ATTENTES		
								100 %	
								95 %	L'élève se situe au-delà des attentes (toujours)
								90 %	L'élève se situe au-delà des attentes (très souvent)
								85 %	L'élève se situe au-delà des attentes
								80 %	L'élève répond clairement aux attentes et se situe quelquefois au-delà des attentes
								75 %	L'élève répond clairement aux attentes (souvent)
								70 %	L'élève répond aux attentes
								65 %	L'élève répond aux attentes (parfois avec aide)
								60 %	L'élève répond minimalement aux attentes (régulièrement avec aide)
								50-55 %	L'élève répond minimalement aux attentes (souvent avec aide)
								40 %	L'élève se situe nettement en deçà des attentes
								50-55 %	L'élève se situe en deçà des attentes



CODE VESTIMENTAIRE

VISION

NOTE

Tout élève qui n'est pas vêtu selon les critères du code vestimentaire devra mettre des vêtements de l'uniforme prêtés par l'école ou ses propres vêtements de rechange.

ACCESSOIRES

- › Seules les boucles d'oreilles de type « dormeuse » sont autorisées pour les filles.
- › Le port de la boucle d'oreille est interdit pour les garçons.
- › Les montres, chaînes, bagues et bracelets sont autorisés, mais doivent être de bon gout et ne pas distraire l'élève en classe.
- › Les « piercings » ne sont pas autorisés.
- › Les accessoires à cheveux doivent s'apparenter aux couleurs de l'uniforme et être discrets.

MAQUILLAGE

- › Le vernis à ongles est permis (éviter les couleurs provocantes)
- › Un maquillage léger (brillant à lèvres de couleur pâle et mascara) est autorisé à partir du 3^e cycle seulement (5^e et 6^e années).

CHEVEUX

- › La coupe de cheveux ne doit porter aucune excentricité (designs rasés, mohawk).
- › La couleur des cheveux est naturelle. Éviter les mèches de couleur.
- › Les cheveux longs doivent être dégagés du visage ou attachés, et ce, autant pour les garçons que pour les filles.

VÊTEMENTS D'INTÉRIEUR

- › Tous les vêtements doivent être achetés chez le fournisseur officiel.
- › Les bas et les collants doivent être aux couleurs de l'uniforme.
- › Si l'élève porte une jupe ou une robe, elle doit porter un cuissard ou des collants sous cette dernière.
- › Les gilets à capuchon ainsi que les gilets avec fermeture éclair ne faisant pas partie de la collection ne sont pas acceptés en classe. **Seule la veste Vision peut être portée en classe si l'élève a froid.**
- › Lors des sorties scolaires, l'uniforme est obligatoire, à moins d'avis contraire.
- › Les vêtements d'éducation physique sont ceux de l'uniforme. Ils ne peuvent être portés qu'en éducation physique.

VÊTEMENTS D'EXTÉRIEUR

- › Les vêtements d'extérieur doivent être adaptés à la saison et à la température.
- › Le parapluie est interdit.
- › Les lunettes de soleil sont autorisées et recommandées.
- › Le foulard est à proscrire (utilisez le cache-cou).
- › La casquette doit être portée convenablement (palette à l'avant) et elle est autorisée lors du cours d'éducation physique si celui-ci se déroule à l'extérieur.
- › Les vêtements d'extérieur que l'élève porte à son arrivée le matin seront portés à toutes les récréations.*

*Si la température le permet, une autorisation spéciale pourrait être donnée.

CHAUSSURES

- › Le soulier de classe est marine ou noir et la semelle est non-marquante, modèles sélectionnés chez *Chaussure Simon Gilbert (Sainte-Marie)*.
- › Le soulier d'éducation physique est à semelle non marquante, au choix du parent.
- › Le soulier d'extérieur est au choix du parent (voir les modèles permis).
- › Le parent est responsable d'entretenir les souliers durant l'année scolaire (lacets, velcro, cirage...)
- › Le port de chaussettes est obligatoire à l'intérieur.

OBLIGATOIRES :

- › Les espadrilles ou souliers fermés en tout temps dans la cour de récréation. La semelle doit être antiadhésive. Le soulier doit demeurer au pied et les courroies de velcro doivent bien coller. La seule sandale permise est celle dont le bout est fermé.



INTERDITS :

- › Les « Crocs » de tous les genres (sandales ou souliers)
- › Les souliers de type « ballerine »
- › Toutes les sandales (sauf celles dont le bout est fermé)



JOURNÉES PÉDAGOGIQUES

- › Lors des journées pédagogiques, les élèves ne sont pas tenus de porter l'uniforme scolaire. Toutefois, la politique concernant les accessoires, les cheveux, les chaussures et les vêtements d'extérieur est maintenue.

CRAZY KNIGHT DAYS THÉMATIQUES MENSUELLES

Les « Crazy Knight Days » sont des journées grandement appréciées des élèves et du personnel de notre école. Lors de ces journées, les élèves ainsi que le personnel ne sont pas tenus de porter l'uniforme scolaire et sont invités à revêtir des vêtements et/ou accessoires se rattachant aux thématiques décrites ci-dessous :

MOIS	THÉMATIQUE
Septembre	› Journée sportive – Cross Country
Octobre	› Halloween (éviter le port de masque)
Décembre	› Journée « chic »
Janvier	› Journée « pyjama et pantoufles » (Comfy Day)
Avril	› Journée « multiculturelle »
Juin	› Journée « colorée » (Colorful Day)

Éviter le port de :

- › Camisole à bretelles (prioriser le port du t-shirt)
- › Culottes très courtes (« une main au-dessus du genou » est la règle)
- › Jupes ou robes courtes
- › Maquillage prononcé
- › Boucles d'oreilles longues

NB : Les élèves doivent respecter la thématique ou porter l'uniforme scolaire.

POLITIQUE FUTÉS AU SOLEIL

Une école «futée au soleil» encourage les comportements responsables qui limitent l'exposition aux rayons UV et protègent les yeux et la peau contre les agressions du soleil et les dégâts irréversibles qui y sont liés. À l'École Vision Beauce, les élèves, parents et membres de l'équipe-école doivent pouvoir profiter du soleil en toute sécurité tout au long de l'année. Cette politique se veut préventive et pourra être bonifiée au fil des ans.

ÉLÉMENTS	OBJECTIFS
Vêtements	› Encourager les élèves et le personnel à porter des vêtements adaptés.
Chapeau	› Encourager les élèves et le personnel à porter un chapeau lors de journées ensoleillées.
Lunettes de soleil	› Encourager les élèves et le personnel à porter des lunettes de soleil à l'extérieur.
Crème solaire	› Encourager les élèves et le personnel à utiliser de la crème solaire et du baume pour les lèvres avec un indice SPF de minimum 15. › Demander aux parents de prévoir de la crème solaire pour l'école (maternelle et primaire) et d'appliquer de la crème sur la peau de leurs enfants le matin avant l'arrivée à l'école.
Zones ombragées	› Encourager les élèves et le personnel à rester à l'ombre lorsque le soleil est très persistant et que les élèves ne portent pas de chapeau et/ou de lunettes soleil.
Hydratation	› Chaque élève possède une gourde d'eau identifiée à son nom pour préserver un bon taux d'hydratation.



ÉCOLE ACTIVE

À l'École Vision Beauce, nous croyons que l'acquisition de saines habitudes de vie et la pratique régulière d'activités physiques contribuent au développement harmonieux et à l'épanouissement des enfants.

Des activités favorisant l'adoption de saines habitudes de vie sont proposées quotidiennement à tous les enfants qui fréquentent notre école : activités de psychomotricité pour les tout-petits, trois heures d'éducation physique par semaine au primaire, activités sportives dirigées à l'heure du midi et équipes sportives extrascolaires.

Guidé par les programmes Vision sur le développement psychomoteur au préscolaire et sur l'éducation physique et la santé au primaire, notre école vise à développer les habiletés motrices essentielles chez les plus jeunes et donner aux élèves du primaire le goût et le plaisir de bouger régulièrement.

Le sport à Vision Beauce c'est:

- › 3 h d'éducation physique par semaine
- › Un Sport Passion Club (2 heures d'éducation physique supplémentaires par semaine pour les passionnés de sports – Cycles 2-3)

Une participation à des événements spéciaux:

- › Cross country Vision
- › Participation au festival sportif de Sainte-Marie (volet primaire)
- › Défi Santé (activités physiques avec les parents)
- › Défi des cubes énergie
- › Tournois sportifs inter-réseau
- › Winter Carnival : Activités hivernales en éducation physique sous forme de compétition amicale qui rassemble tous les niveaux. Les enfants découvrent diverses activités hivernales (raquette, ski de fond, glissade, etc.)
- › Des spectacles sportifs de Noël à chaque niveau
- › Des après-midis sportifs en fin d'année scolaire

C'est aussi:

- › Un programme d'éducation physique complet prônant le multi-sports
- › Des pauses actives dans les salles de classe
- › Une offre d'activités parascolaires : basketball, flag football, soccer, karaté, volleyball
- › Une participation au RSEQ dans plusieurs disciplines
- › Une offre d'activités sous la formule « Lunch Clubs » : basketball, active club, dance club, etc.



Et bien plus!

- › Des récréations animées par des élèves impliqués
- › Plusieurs endroits disponibles pour bouger : gymnase, salle de psychomotricité, terrain de soccer synthétique, cour de récréation, forêt et parc à proximité
- › Une politique alimentaire saine
- › Une médaille d'esprit sportif remise à un élève par classe chaque mois pour encourager les bons comportements à travers le sport
- › Une ceinture de champion de la semaine remise à un élève du Sport Passion Club chaque semaine pour un effort ou un exploit sportif digne de mention

Mais avant tout, le sport à Vision Beauce, c'est le développement de chaque enfant en respectant ses défis et en appuyant ses forces.

PAUSES ACTIVES, YOGA ET MÉDITATION

À Vision Beauce, nous considérons que les pauses sensorielles, le yoga, la méditation, les techniques de respiration, le massage ainsi que les pauses actives sont tous des moyens d'aider les élèves à être davantage prédisposés à apprendre et à bien vivre leurs journées.

Au préscolaire, soit dès l'âge de 3 ans, les élèves sont sensibilisés à mieux connaître et comprendre leur corps et leurs émotions. Selon les besoins du groupe ou les besoins individuels, les élèves sont initiés à mieux respirer, à apprendre des positions de yoga simples, mais efficaces pour eux, à se faire des petits massages apaisants et aussi à lâcher leur trop plein d'énergie lors de pauses actives.

Notre équipe-école évolue ensemble dans l'application de ces moyens de détente et d'auto-contrôle. Par le partage de ressources et lectures diverses, nous grandissons à mieux outiller la génération de demain.

GUIDE DU PARENT



ÉCOLE TRILINGUE
VISION
BEAUCE

MOT DE LA DIRECTRICE DU RÉSEAU VISION



Chers parents,

La direction de l'École Vision Beauce vous propose, encore cette année, son GUIDE DU PARENT.

Ce guide regorge, plus que jamais, d'une multitude d'informations utiles sur votre école. C'est pour vous communiquer ses valeurs, sa philosophie éducative et ses règles internes qu'il a été conçu. Vous pourrez ainsi mieux apprécier et mieux comprendre ce que tout le personnel de l'école fait quotidiennement pour favoriser la réussite scolaire de votre enfant. Je vous invite à le conserver et à le consulter régulièrement.

Votre école se fait un devoir d'innover chaque année et de répondre aux besoins des élèves d'aujourd'hui. De nouvelles compétences, exigées par l'ère technologique, sont développées sur une base quotidienne dans les classes de votre école.

Grâce à votre générosité et à celle des entreprises de la région, vos enfants peuvent bénéficier d'un milieu de vie amélioré chaque année et grandement apprécié tant par les élèves que par le personnel.

Je vous invite à lire le mot de votre directrice, Mme Mélanie Boissonneault. Il illustre l'esprit d'innovation et l'ambiance que toute l'équipe-école de l'École Vision Beauce souhaite implanter pour vos enfants.

Je désire souhaiter la bienvenue aux nouvelles familles qui se joignent à la famille Vision Beauce; que ce soit à l'école de Sainte-Marie ou à La petite école Vision de Saint-Georges. Grâce à ces deux établissements, plusieurs enfants de votre région ont accès au Concept Vision. Nous en sommes très fiers.

À titre de premier regroupement d'écoles privées trilingues de niveau préscolaire et primaire au Québec, le réseau des écoles Vision offre ce qu'il y a de mieux aux enfants francophones : immersion en anglais, environnement familial et sécuritaire, vie scolaire stimulante et épanouissement personnel. À ces avantages, s'ajoute maintenant le virage technologique.

Je souhaite à tous les élèves, et à vous, chers parents, une belle et une bonne année scolaire.

A handwritten signature in black ink, reading 'Kim Marchessault'.

Kim Marchessault

Directrice générale du réseau des écoles Vision

MOT DE LA DIRECTRICE



Chers parents,

Il me fait grand plaisir de vous accueillir, en compagnie de mon équipe, à l'École Vision Beauce, la seule et unique école préscolaire et primaire privée et trilingue de la région. Tout le personnel déploie beaucoup d'efforts au quotidien afin d'offrir à vos enfants un milieu de vie chaleureux et stimulant, favorisant l'épanouissement, la réussite et la discipline. En travaillant de concert avec vous, chers parents, nous visons l'amélioration continue de nos services.

Faire partie de la grande famille Vision Beauce signifie « offrir à vos enfants la chance de vivre l'immersion en trois langues, s'ouvrir sur le monde, les outiller adéquatement à vivre les réalités de demain tout en leur permettant de s'épanouir et d'apprendre sur eux-mêmes et ce qui les passionne. »

Au cours de cette treizième année de services éducatifs offerts à tout près de 300 élèves de la région, avec l'arrivée de La petite école Vision Beauce en 2017, vos enfants et vous aussi, chers parents, serez interpellés à collaborer avec nous de diverses façons à l'éducation de vos enfants :

- › En travaillant très fort en équipe à une utilisation de grande qualité des trois langues enseignées (l'anglais, le français et l'espagnol), et ce, autant à l'oral qu'à l'écrit;
- › En participant à nos multiples activités, journées thématiques, défis lancés aux familles, etc.;
- › En favorisant un apprentissage par le jeu, les centres, la manipulation et l'exploration chez nos élèves;
- › En bonifiant et variant l'utilisation des ressources informatiques mises à la disposition des élèves;
- › En collaborant à l'amélioration continue de nos installations;
- › En aidant nos élèves, vos enfants, à vivre le moment présent et à travailler au niveau de leurs habiletés sociales.

Bref, une autre merveilleuse année scolaire remplie de projets nous attend! Soyons prêts et outillés à les réaliser fièrement!

Je vous invite à parcourir ce « Vision Guide » très attentivement; il sert d'outil de référence et est révisé annuellement. Il renferme toute l'information nécessaire afin de suivre de près notre belle aventure de Visionnaires! Finalement, je vous invite à consulter notre site Internet sur une base régulière; nous y mettons beaucoup de temps et d'énergie afin qu'il demeure représentatif de notre école et soit le plus complet possible.

Je vous remercie de toute la confiance témoignée et vous invite à vous impliquer dans cette merveilleuse aventure qu'est l'éducation de ces êtres si attachants!

Au plaisir de vivre cette année scolaire en compagnie de vos enfants et de la vôtre également!

Melani Boissonneault

Mrs Boissonneault

Directrice générale de l'École Vision Beauce et de La petite école Vision Beauce

CONSEILS PRATIQUES POUR UNE RENTRÉE RÉUSSIE



Une bonne planification s'impose afin de limiter le stress qu'éprouvent la plupart des enfants à la rentrée scolaire. Voici donc de petits trucs pour adoucir le choc de la rentrée.

1. **Visiter avec lui la cour de récréation ainsi que l'ensemble des installations** lui permettra de se familiariser avec l'environnement.
2. Lire avec votre enfant la lettre de la rentrée ou le courriel spécial et **l'informer du déroulement de la journée.**
3. **Se procurer les articles scolaires et les identifier avec votre enfant.** Tout doit être prêt la veille de la rentrée : formulaires remplis, articles et effets personnels bien identifiés, vêtements choisis à l'avance. Une bonne planification vous permettra de vivre une rentrée plus calme. Si vous êtes calme, votre enfant le sera. Vous êtes le premier modèle pour lui.
Parents stressés = enfants stressés.

		Heure de lever						
		6h00	6h15	6h30	6h45	7h00	7h15	7h30
		↓ ↓ ↓ ↓ ↓ ↓ ↓						
		Heure de coucher						
Âge de l'enfant	5 ans	18h45	19h00	19h15	19h30	19h30	20h00	20h15
	6 ans	19h00	19h15	19h30	19h30	20h00	20h15	20h30
	7 ans	19h15	19h30	19h30	20h00	20h15	20h30	20h45
	8 ans	19h30	19h30	20h00	20h15	20h30	20h45	21h00
	9 ans	19h30	20h00	20h15	20h30	20h45	21h00	21h15
	10 ans	20h00	20h15	20h30	20h45	21h15	21h15	21h30
	11 ans	20h15	20h30	20h45	21h00	21h15	21h30	21h45
12 ans	20h15	20h30	20h45	21h00	21h15	21h30	21h45	

4. **Reprendre la routine** et se coucher tôt quelques jours avant le début des classes. Une routine bien établie rassurera votre enfant et le guidera dans les tâches qu'il a à accomplir.
5. **Bien se nourrir** pour avoir une meilleure capacité d'apprentissage.

Aller à l'école le ventre vide peut avoir un impact négatif sur le rendement de l'élève. Cela peut le rendre irritable, peu intéressé à la situation d'apprentissage et incapable de se concentrer.

Il est important de commencer la journée scolaire par un bon petit déjeuner. Ce repas permet de rompre le jeûne de la nuit et constitue une contribution substantielle à l'apport quotidien en calories et en nutriments. Il importe aussi de bien planifier les collations et les repas tout au long de la journée. L'élève répond ainsi à ses besoins nutritifs, puise l'énergie dont il a besoin pour être actif et a une meilleure capacité d'apprentissage. C'est pourquoi les aliments sains ont autant d'importance !

6. **Être disponible pour votre enfant.** Le jour de la rentrée : prenez le temps de vivre cette première journée dans le calme. Soyez là à 16 h pour la fin des classes. Soyez à l'écoute des messages verbaux et non verbaux que votre enfant vous envoie (insomnie, maux de ventre, changement d'humeur, etc.).
7. **Prendre du temps pour relaxer et ne rien faire!** Les enfants ont aussi besoin de prendre le temps de se détendre et de décompresser. La lecture en famille, les jeux calmes et les massages sont suggérés.
8. **Bien choisir le sac à dos.** Votre enfant a besoin d'un bon sac qui protégera son dos. Un bon sac à dos devrait avoir des bretelles et un dos matelassés, des attaches à la poitrine, une ceinture et des attaches latérales.

UNE ÉCOLE PRÉSENTE POUR LA RÉUSSITE DE SES ÉLÈVES



Notre équipe est composée d'enseignants et d'éducateurs qualifiés et professionnels dans leur démarche éducative. Chaque intervenant a à cœur la réussite des élèves. D'ailleurs, plusieurs mesures sont mises en place afin d'assurer un développement optimal de l'élève, et ce, à tous les niveaux.

PRENDRE LE TEMPS

LA RÉUSSITE SCOLAIRE PREND DU TEMPS...

- › Nous prenons le temps de féliciter l'élève quand il réussit.
- › Nous prenons le temps d'intervenir lorsqu'il y a un problème.
- › Nous prenons le temps d'aider un élève qui éprouve de la difficulté.
- › Nous prenons le temps d'écouter l'élève qui ne se sent pas bien.
- › Nous prenons le temps de guider les parents à mieux aider leur enfant.

Le projet éducatif de l'École Vision Beauce a pour objectif de permettre à l'élève de se développer en tant que jeune personne responsable ayant un esprit critique et une pensée créatrice. Ainsi, chaque élève bénéficie d'un accompagnement individualisé et participe à une vie scolaire active qui favorise son épanouissement tout en contribuant à sa réussite scolaire.

Afin de développer la connaissance de soi et l'apprentissage de haut niveau dans un contexte d'immersion, l'École Vision Beauce veut créer un environnement riche et stimulant. Le milieu de vie dans lequel chaque élève est connu et reconnu invite au dépassement, au respect de soi et des autres ainsi qu'au souci du travail bien fait. L'environnement de nos salles de classe et les activités mises en place dans notre école incitent à l'échange, à la découverte ainsi qu'à la compréhension des cultures et à diverses expérimentations, et ce, dans un climat respectueux, pacifique et sécuritaire.

La présence de personnel qualifié et dynamique est un élément essentiel au développement d'un tel environnement. Il est donc important de développer une équipe solide disposant de plusieurs ressources et possibilités. Pour guider notre personnel enseignant vers de nouvelles avenues et l'appuyer dans ses projets, notre école s'est dotée d'un plan de développement professionnel qui leur permettra de réfléchir de façon continue aux processus d'enseignement et d'apprentissage.

Apprentissage du français dès la maternelle

Parce que nous savons que la conscience phonologique est un préalable à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, les élèves de la maternelle feront de multiples activités afin de devenir compétents avec les sons, les syllabes, les rimes, etc. À l'aide de comptines, d'histoires, de jeux et d'ateliers, ils pourront s'exercer à leur rythme. Grâce à tous ces apprentissages, les élèves de la maternelle seront en mesure de faire leurs premiers pas en lecture et en écriture, ce qui leur assurera une base solide pour leur entrée en première année.

LES PARENTS : FACTEUR IMPORTANT DE LA RÉUSSITE SCOLAIRE

La présence des parents dans la vie de l'école et la collaboration de ceux-ci dans les différentes stratégies mises en place par l'école sont essentielles à la réussite scolaire de nos élèves. Nous avons la chance de compter sur la présence de parents conscients du rôle qu'ils ont à jouer dans le cheminement scolaire de leur enfant et nous les en remercions.

Apprentissage de l'anglais par une approche novatrice

Notre premier objectif est que nos élèves soient en mesure de communiquer oralement en anglais, et ce, dès la maternelle. L'apprentissage de l'anglais se fait en préconisant une approche novatrice qui favorise un équilibre entre les volets oral et écrit. Plusieurs stratégies pédagogiques sont d'ailleurs mises en place dès le début de l'année scolaire : disposition des tables pour maximiser le travail d'équipe, mise en évidence des mots de vocabulaire, activités de lecture et d'expression orale en classe et à la maison, matériel d'enseignement adapté et accompagnement professionnel de nos enseignants d'anglais. Cette approche harmonise les pratiques pédagogiques et le matériel utilisé en classe à travers les écoles du réseau Vision.

Programme d'espagnol

L'apprentissage de l'espagnol est d'abord une question de communication orale. Bien au-delà de l'apprentissage des mots de vocabulaire, nous encourageons nos élèves à utiliser l'espagnol pour communiquer avec leurs camarades de classe et l'enseignante. Notre programme, unique au réseau des écoles Vision, permet aux élèves de la maternelle à la 6^e année d'être évalués selon des critères propres à leur niveau ainsi que de recevoir un enseignement structuré. La culture des pays parlant cette langue est également présente à l'intérieur des projets et activités qui animent nos élèves.

L'éducation physique, une priorité

Nous savons que favoriser l'activité physique au quotidien permet aux élèves de mieux se concentrer, d'avoir confiance en eux et de se surpasser. L'éducation physique est à l'horaire de tous les élèves du primaire à raison de 3 heures par semaine. Notre gymnase, notre salle de psychomotricité, notre belle cour extérieure et notre terrain de soccer synthétique permettent un plus grand nombre d'activités sportives durant les cours d'éducation physique, les périodes d'activités dirigées sur l'heure du diner, en fin de journée et lors des activités parascolaires. Une politique alimentaire fait également partie des mesures mises de l'avant par l'école pour favoriser un mode de vie exemplaire chez tous les élèves.

Des règles de vie concises et efficaces

La réussite scolaire débute par une connaissance des règles de vie communes. Ces règles, claires et concises permettent aux élèves de bien se situer face à ce qui leur est demandé. Les parents sont également invités à soutenir l'école dans cette démarche en discutant des règles de vie avec leurs enfants.

Intégration de nouvelles technologies

Ordinateurs, portables, tablettes électroniques et tableaux blancs interactifs font partie de l'environnement de l'École Vision Beauce. Dès la 3^e année, les élèves ont besoin de leur propre portable afin de pouvoir réaliser leurs activités et projets en classe. Une politique d'utilisation du réseau sans fil et d'appareils mobiles est présentée aux élèves accompagnés de leurs parents afin de bien comprendre l'importance de l'outil et le partage des responsabilités. La collaboration des familles est nécessaire afin de pouvoir répondre adéquatement à leurs besoins et suivre adéquatement la vague technologique.

LES VALEURS DE VISION BEAUCE



MISSION

Guider l'enfant à devenir le citoyen trilingue de demain à partir de qui il est, accompagné par une équipe de professionnels et de parents engagée ayant à coeur son épanouissement.

VISION

Être **reconnu** comme le réseau d'écoles privées de niveau **primaire** qui favorise le **meilleur développement général** de l'élève sur le plan de :

- › L'apprentissage des langues
- › L'acquisition de méthodes d'apprentissage
- › La littératie numérique
- › L'adoption de modes de vie sains et actifs
- › La connaissance de soi et des autres
- › La poursuite de l'excellence

VISION : ÊTRE LES VISIONNAIRES DE L'ÉDUCATION DE DEMAIN.

VALEURS

Nos valeurs de base reposent sur le bien-être, l'engagement, l'accomplissement, l'union, la créativité et l'évolution. La première lettre de chacune de ces valeurs forme le mot «Beauce» afin de démontrer que notre sentiment d'appartenance à notre région et notre école est très fort et que nous formons, tous ensemble, une grande famille. Ces valeurs transpirent chez nous et font de notre école un milieu humainement riche et en continuelle effervescence.

Nous travaillons tous les jours ensemble de façon **unie** afin d'offrir un milieu **créatif** qui laisse place aux **évolutions** de tous genres afin que nos élèves et nos membres atteignent leurs objectifs et **s'accomplissent** pleinement. Le sentiment de **bien-être** qui en résulte fait en sorte que la communauté Vision Beauce désire **s'engager** à créer un monde meilleur pour soi et pour les autres.

Nous vous invitons donc, chers parents, à partager ces valeurs avec nous au quotidien dans l'éducation de vos enfants.



NOTRE PROJET ÉDUCATIF



Le reflet de ce que nous sommes et ce à quoi nous aspirons.

Le projet éducatif de l'École Vision Beauce décrit qui nous sommes, ce que nous désirons offrir à nos élèves ainsi que les principes directeurs qui guident les gestes de notre équipe-école au quotidien. Il reflète notre réalité et nos aspirations.

ÉNONCÉ DE PRINCIPE

Le plan de développement éducatif Vision s'appuie sur les huit principes éducatifs suivants :

1. Un enseignement basé sur l'apprentissage des langues permet d'élargir l'horizon intellectuel.
2. L'élève doit comprendre la façon dont il apprend et maîtriser différentes stratégies d'apprentissage.
3. Le développement de la littératie numérique chez chaque élève est essentiel pour faire face aux réalités du 21^e siècle.
4. La poursuite de l'excellence stimule la croissance personnelle.
5. De saines habitudes de vie et la pratique d'activités physiques régulières contribuent au développement physique, cognitif, affectif et social de l'élève.
6. L'expression de la créativité sous toutes ses formes favorise le développement général de l'élève.
7. Chaque élève mérite le respect et a le droit d'évoluer dans une école moderne, pluraliste, multiculturelle et ouverte sur le monde.
8. Tous les enseignants doivent pouvoir parfaire leurs pratiques pédagogiques.

OBJECTIF 1

CRÉER UN ENVIRONNEMENT PÉDAGOGIQUE ET ÉDUCATIF QUI PERMET AUX ÉLÈVES DE :

- › Développer une pensée critique et un esprit créatif (transfert haut de gamme)
- › Apprendre les concepts disciplinaires fondamentaux

Description : *Un apprenant compétent est un élève qui est capable de faire preuve d'analyse, de créativité et de jugement face à une situation complexe. L'étude de concepts clés dans les différentes matières scolaires est un des fondements essentiels au développement de ces apprentissages de haut niveau.*

OBJECTIF 2

Moyens à prendre pour y arriver :

- › Ateliers favorisant l'application des notions apprises dans les différentes matières;
- › Discussions favorisant la prise de position et l'expression de son opinion personnelle suite à une lecture, au visionnement d'un film, etc.;
- › Activités de coopération;
- › Autoévaluation complétée par l'enfant lors de différentes activités;
- › Activités tenant compte de la zone proximale de développement de chaque enfant;
- › Groupe formé d'élèves qui planifient des activités pour les autres élèves de l'école et qui sont responsables du bon fonctionnement de ces activités;
- › Utilisation des technologies afin de susciter l'intérêt;
- › Approche pédagogique centrée sur l'élève;
- › Approche par projets;
- › Ateliers philosophiques (SEVE).



STRUCTURER L'APPRENTISSAGE DES LANGUES (FRANÇAIS, ANGLAIS ET ESPAGNOL) AFIN DE PERMETTRE AUX ÉLÈVES DE :

- › **S'enrichir des expériences et du vécu des autres cultures**
- › **Communiquer de façon efficace**

Description : *En plus de développer des outils de communication variés, les écoles Vision désirent, à travers l'apprentissage de trois langues, permettre aux élèves de découvrir et d'explorer l'histoire, les mœurs et les traditions de diverses nations et sociétés, dont la leur. Ces réseaux uniques de connaissances et d'expériences qu'ils se seront construits à Vision permettront à nos élèves de mieux comprendre et apprécier la richesse de leur propre culture en plus de leur offrir un large éventail d'expériences pour analyser, synthétiser et évaluer les enjeux quotidiens auxquels ils devront faire face.*

Moyens à prendre pour y arriver :

- › Mois «multiculturel»;
- › Liens avec la communauté;
- › Utilisation des technologies de l'information en conservant la perspective «d'ouverture sur le monde»;
- › Initiation à différentes cultures;
- › Programme de *Balanced Literacy*;
- › Immersion graduelle menant à l'immersion complète;
- › Encourager l'utilisation de la langue d'immersion en récompensant son utilisation, et ce, autant dans l'école que dans la cour de récréation;
- › Création du *Student Council* favorisant la bonne communication entre les élèves dans l'école et dans la cour extérieure.

OBJECTIF 3

FAVORISER L'ACQUISITION DE MODES DE VIE SAINS ET ACTIFS QUI PERMETTENT AUX ÉLÈVES DE :

- › **Réaliser des apprentissages de qualité**
- › **Développer leur estime de soi**

OBJECTIF 4

Description : *Le développement d'habiletés motrices et la participation à des activités physiques (individuelles et en équipes) variées sont des sources de fierté sur lesquelles les enfants pourront bâtir tout au long de leur vie. Des habitudes alimentaires de qualité doivent aussi être développées pour permettre un bon développement intégral de l'élève. Les écoles Vision désirent accompagner les enfants et leurs parents dans le développement d'habitudes de vie qui permettront à ces premiers de bien se développer physiquement, socialement et intellectuellement.*

Moyens à prendre pour y arriver :

- › Politique alimentaire ;
- › Série d'activités afin que les récréations soient animées ;
- › Systèmes d'émulation individuels et de groupe (visant le comportement de l'enfant) ;
- › Diplômes des Chevaliers de la Connaissance ;
- › Activités sur les habiletés sociales ;
- › Autonomie de l'enfant dans la résolution de conflits ;
- › Accent mis sur la responsabilisation individuelle et de groupe ;
- › Grand défi Pierre Lavoie, Winter Carnival, Défi Santé Vision Beauce, Cubes énergie, Festival sportif et participation à divers tournois régionaux et interréseau ;
- › Pratique de l'attention (SEVE) ;
- › *Lunch Clubs* et activités parascolaires offerts à l'école.

FAVORISER L'UTILISATION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (TIC) AFIN D'OPTIMISER LE DÉVELOPPEMENT DE LA LITTÉRATIE NUMÉRIQUE CHEZ LES ÉLÈVES.

Description : *La littératie numérique est définie comme «L'aptitude à comprendre et à utiliser les TIC dans la vie courante, à la maison, au travail et dans la collectivité en vue d'atteindre des buts personnels et d'étendre ses connaissances et ses capacités.» Les écoles Vision développeront la littératie numérique en priorisant le développement des quatre compétences TIC définies par l'organisme «Partnership for 21st Century Skills» et connues sous le nom des 4-C : Créativité (et Innovation), Pensée Critique (et Résolution de Problèmes), Communication et Collaboration. En plus de favoriser le développement de ces compétences, les écoles Vision visent à ce que leurs élèves deviennent des Citoyens Numériques responsables.*

Moyens à prendre pour y arriver :

- › Intégration des portables en classe dès la 3^e année
- › Manipulation des TIC dès l'âge préscolaire ;
- › Projets multidisciplinaires et intercycles ;
- › Créer des liens internationaux (conférences Skype, échanges) ;
- › Utilisation de tableaux blancs interactifs et de tablettes électroniques ;
- › Utilisation de différents sites Internet pour les travaux à la maison et en classe (Raz-Kids, IXL, Spelling City, etc.) ;
- › Plateforme des enseignants et éducatrices pour chaque groupe-classe ;
- › Système de gestion de classe en ligne ;
- › Seesaw ;
- › Google Classroom.

LE CONCEPT D'IMMERSION VISION PLUS QUE DE L'ANGLAIS INTENSIF

Cet article présente le concept d'immersion adopté par le réseau des écoles Vision en plus d'en expliquer les bénéfices sur le développement des enfants.

**LES ÉLÈVES
NE SE LIMITENT PAS
À ÉTUDIER LA
LANGUE ANGLAISE,
ILS LA VIVENT!**

La langue anglaise est appelée à devenir la langue universelle de notre planète!

L'immersion en anglais pour les élèves

L'immersion linguistique est une approche éducative dans laquelle ils étudient, en anglais, le contenu du curriculum prescrit dans le Programme de formation de l'école québécoise. Contrairement aux autres approches existantes dont l'anglais langue seconde et l'anglais intensif, les élèves en immersion anglaise utilisent la nouvelle langue dans l'ensemble de leurs activités scolaires quotidiennes, et ce, pendant toute la durée de l'année scolaire.

Les recherches sur le concept d'immersion linguistique démontrent que l'apprentissage d'une deuxième langue à un jeune âge a des effets positifs sur le développement intellectuel et procure aux enfants plus de flexibilité dans leurs réflexions, une plus grande sensibilité aux langues ainsi qu'une capacité d'écoute accrue. Il a aussi été démontré qu'apprendre une langue seconde peut améliorer la compréhension chez le jeune enfant de sa langue maternelle. Alors qu'il acquiert les structures linguistiques de la nouvelle langue, l'enfant est continuellement en train de bâtir, de comparer et de faire des liens entre ces nouvelles structures et ce qu'il connaît déjà.

Le concept Vision

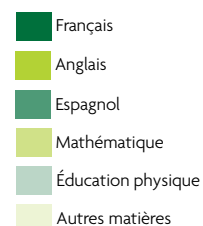
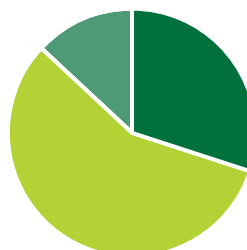
Le concept unique d'immersion totale de Vision va au-delà de l'apprentissage d'une langue seconde ou de l'apprentissage de l'anglais de façon intensive. En plus de l'étude du cours régulier de français prescrit dans le Programme de formation de l'école québécoise, nos élèves développent, en anglais, les compétences des autres matières. C'est donc plus de 500 heures par année que nos élèves consacrent à l'apprentissage dans la langue anglaise, soit une durée de 3 à 4 fois supérieure à celle des écoles qui offrent des programmes d'anglais intensif ou enrichi. Notre objectif est qu'à la fin du 3^e cycle, le niveau de compétence en anglais des élèves ayant fréquenté les écoles Vision soit comparable à celui des élèves du même âge des écoles anglophones du Québec.

Les graphiques ci-contre présentent la répartition, dans les écoles Vision, des heures d'enseignement PAR MATIÈRE ainsi que PAR LANGUE.

Heures d'enseignement par matière



Heures d'enseignement par langue



L'espagnol est
une langue parlée
par plus de 300 millions
de personnes.

En plus du temps consacré au développement de la langue anglaise, la durée des semaines scolaires a été bonifiée; ce qui nous permet d'ajouter plus de cent-cinquante (150) heures par année à l'étude de l'espagnol en tant que langue seconde.

L'approche Vision pour l'enseignement des langues s'inspire du modèle le plus efficace pour apprendre une langue à un jeune âge, soit le processus naturel utilisé pour développer notre langue maternelle. Ainsi un temps considérable est alloué en classe pour le développement des communications orales puisque celles-ci sont à la base de l'apprentissage d'une nouvelle langue. Cette approche se distingue nettement du modèle scolaire traditionnel qui réserve peu de temps au volet oral et qui prône plutôt la mémorisation de règles grammaticales et de mots de vocabulaire présélectionnés que les élèves ont peu l'occasion d'appliquer.

L'entrée dans le monde de l'écrit se fera de façon graduelle et naturelle, et ce, dès le préscolaire. Nos jeunes apprenants sont exposés à de multiples occasions de lecture et d'écriture en classe, et ce dans des contextes adaptés à leur groupe d'âge. Ces expériences positives leur permettront par la suite de développer, tout au long de leur parcours scolaire, les habiletés et les compétences nécessaires pour exceller en lecture et en écriture.

Impact sur le développement de l'intelligence

On reconnaît l'intelligence d'une personne par sa capacité à s'adapter aux situations nouvelles ou, en d'autres mots, par sa capacité à interagir avec son environnement. Comme le dit si bien le célèbre généticien Albert Jacquard : « *Chaque fois que tu fais travailler ton cerveau, que tu poses des questions et que tu observes ce qui t'entoure, tu deviens plus intelligent.* » Bref, à chaque fois qu'une personne fait un lien nouveau, elle devient plus intelligente.

Mme Rosée Morissette, consultante en éducation, explique dans un article comment l'apprentissage de plusieurs langues dans un milieu d'immersion aide à devenir plus intelligent. Parmi les points ressortis, on note les suivants :

- › Le langage contribue grandement à la structure de la pensée et à l'élaboration des connaissances. En situation d'apprentissage d'une nouvelle langue, l'élève est appelé à prendre la parole plus souvent, à s'exprimer davantage, à faire de nouveaux liens et, par le fait même, à mieux élaborer sa pensée;
- › L'apprentissage d'une nouvelle langue développe chez les élèves une plus grande habileté à prendre part à différentes situations, ce qui les amène à se poser davantage de questions, à poser plus de questions et, par conséquent, à faire de nouveaux liens;
- › L'apprentissage d'une nouvelle langue permet aux élèves de découvrir une autre culture. Ces situations incitent à observer le monde qui nous entoure, à s'interroger sur de nouvelles réalités, à faire preuve d'ouverture à l'égard de la diversité et à faire de nouveaux liens.

En conclusion

À la fin de leur parcours scolaire, les élèves du réseau des écoles Vision auront atteint un haut niveau de maîtrise des langues française et anglaise en plus d'avoir acquis un niveau de compétence avancé en espagnol. En favorisant l'apprentissage des langues à un jeune âge, nous offrons l'opportunité aux élèves d'élargir leur vision du monde, de mieux connaître et comprendre les problématiques contemporaines, de se donner des outils pour mieux interagir avec un environnement de plus en plus complexe et par le fait même, de devenir plus intelligent.



SURVOL DES PROGRAMMES

HORAIRE TYPE (à titre indicatif)

- 7 h 30** Ouverture de l'école
Service de garde (optionnel)
- 8 h** Accueil des enfants
à l'extérieur
- 8 h 30** Début de la journée
Causerie du matin
et lecture thématique
- 9 h 30** Lavage des mains, collation
et jeux libres
- 10 h** Activités Play-5
Activités thématiques :
 - Espagnol
(2 X 30 minutes par semaine)
 - Cornemuse
(1 X 30 minutes par semaine)
 - Psychomotricité
(3 X 45 minutes par semaine)
- 11 h** Préparation pour le dîner
- 11 h 30** Dîner
- 12 h** Brossage des dents,
toilette, nettoyage des mains
et lecture individuelle
- 12 h 15** Préparation au repos, toilette,
nettoyage des mains,
- 12 h 30** Début du repos avec musique
douce, techniques de
respiration, yoga, massage
- 14 h 30** Réveil, lavage des mains,
collation et jeux libres
- 15 h 45** Habillage
- 16 h** Départ et jeux
- 16 h 30** Service de garde jusqu'à 17 h 30
(optionnel)

PRÉSCOLAIRE

Donner le gout d'apprendre

À l'École Vision Beauce, les activités d'apprentissage se réalisent principalement en anglais. Soucieux de favoriser l'apprentissage des langues, mais aussi de donner à chaque enfant le gout d'apprendre, l'équipe du préscolaire propose des thèmes mensuels variés tout au long de l'année et des activités diverses de motricité fine telles le découpage, le coloriage, la manipulation et la préécriture.

Cet apprentissage est renforcé par des activités à caractère ludique et corporel (jeux coopératifs, jeux de rôle, etc.) et par des échanges avec les éducateurs ainsi qu'avec les autres enfants. De plus, des centres d'apprentissage stimulent leur curiosité et leur permettent de faire leurs premières explorations. Ces activités leur permettent de développer toutes les facettes de leur personnalité dans un environnement riche et stimulant. Nos activités d'éveil au volet international, conçues spécialement pour les tout-petits, leur permettent de découvrir ce qui se passe ici et ailleurs pour une première ouverture sur le monde!

Consciente du besoin de bouger chez l'enfant, l'école s'assure que tous les enfants du préscolaire bénéficient d'une période d'exercice physique (psychomotricité ou autres) par jour. De plus, dès le préscolaire, une initiation à l'espagnol est proposée à travers des chansons et des jeux simples. Ainsi, l'enfant acquiert un certain nombre de mots de vocabulaire d'usage courant. Notre équipe passionnée travaille avec acharnement afin d'offrir à vos trésors une ouverture sur le monde ainsi qu'un avenir prometteur. Ce sont des gens passionnés, colorés et ambitieux qui apportent aux enfants créativité et ouverture sur un monde accessible.

Étapes de résolution de conflits (Conflict Resolution Steps)

Notre équipe du préscolaire a adopté une démarche de résolution de conflits divisée en 4 étapes. Nous vous invitons à en prendre connaissance et à l'appliquer également à la maison afin d'assurer une meilleure cohésion.

1. Cool off! Take some time out to calm down. When you're ready, go back to the person or people and talk about it.

2. What's the problem?/Who is involved? Think about why there is a problem. What happened? Who did it happen with? Be sure to speak with all those involved.

3. How do you feel?/Apologize Think about how the problem has made you feel. Be sure to use an "I" message. An example is: I felt hurt when you laughed at me. The person/people involved should then apologize using an "I" statement, for example: I am sorry I laughed at you when you missed the ball.

4. Brainstorm a solution/Reparation Find a way to solve the problem so that it will not happen again. Does the victim need reparation? If so, the victim will select reparation that is directly related to the problem. For example: Problem: Jim spat on Sandra's jacket. Reparation: Sandra will ask Jim to clean her jacket.

MATERNELLE

Apprendre par le jeu

Le programme de maternelle de l'École Vision Beauce s'appuie sur les compétences prescrites dans le programme préscolaire du ministère de l'Éducation en plus d'intégrer les connaissances définies dans les programmes Vision en langues (anglais, espagnol et français) et des notions de base en mathématiques.

Les journées à la maternelle se déroulent entièrement en anglais en compagnie du titulaire de classe. Cependant, comme nous nous adressons principalement à une clientèle francophone, nous dispensons de 5 heures d'enseignement de français par semaine. À la maternelle, le but ultime de l'enseignement du français est de développer, chez l'enfant, un intérêt marqué à l'égard du monde écrit et au développement de la conscience phonologique.

L'espagnol mise également sur le jeu pour initier les enfants à la langue. Chants, comptines, devinettes, causeries et jeux de rôles sont au rendez-vous à chaque période d'espagnol.

C'est donc à travers le jeu que l'enfant fréquentant la maternelle développe diverses compétences.

Notre équipe-école travaille avec acharnement afin d'offrir à vos enfants une ouverture sur le monde ainsi qu'un avenir prometteur. Ce sont des gens passionnés, colorés et ambitieux qui apportent aux élèves créativité et ouverture sur un monde accessible.

Heures d'activités (par semaine)

- **Activités d'apprentissage dirigées par le titulaire*** : 19 heures
- **Français** : 5 heures
- **Éducation physique*** : 3 heures
- **Espagnol** : 2 heures

* Matières enseignées en anglais





CYCLE 1

Apprendre à apprendre

Dès le 1^{er} cycle du primaire, l'élève a l'occasion de développer les compétences prévues dans le Programme de formation de l'école québécoise du ministère de l'Éducation. Il construira ainsi des connaissances et sera capable de les utiliser au moment opportun. Pour devenir de plus en plus compétent, l'élève apprendra à planifier son travail, à développer des stratégies, des connaissances et des attitudes, et à réfléchir à sa démarche en vue de s'améliorer de fois en fois.

Une ouverture sur le monde

Nos élèves ont la chance d'apprendre le français, l'anglais et l'espagnol. Il est donc naturel de leur proposer des projets concrets qui leur permettent d'élargir leurs horizons. Ainsi, chaque année, les élèves sont appelés à vivre un mois multiculturel durant lequel ils ont la possibilité de préparer un projet sur une ou plusieurs autres cultures, selon le thème donné. Ce projet leur permet d'en apprendre davantage sur la culture des différents pays et de partager leurs découvertes avec leur famille lors de la journée multiculturelle. Il permet également aux enseignants d'intégrer à leur plan de cours différentes thématiques en lien avec le projet, et ce, dans les trois langues d'enseignement de notre école.

Heures d'enseignement (par semaine)

- Français : 9 heures
- Mathématiques* : 7 heures
- Anglais : 5 heures
- Espagnol : 3 heures
- Éducation physique* : 3 heures
- Arts plastiques : 1 heure
- Art dramatique* : 1 heure
- Éthique et culture religieuse* : 1 heure

* Matières enseignées en anglais

Anglais

En priorisant les interactions orales en classe et en lui permettant souvent d'expérimenter, l'élève développe un vocabulaire simple et fonctionnel qui lui permet de comprendre les structures de la langue anglaise. En utilisant les stratégies étudiées en français, il commence à lire de courts textes illustrés et à écrire des phrases simples.

Français

L'élève est capable de lire et comprendre de courts textes illustrés. Lorsqu'il écrit, ses textes sont brefs, la structure est simple, les mots usuels sont bien orthographiés et les accords du féminin et du pluriel sont respectés dans les cas simples. Dans ses communications orales, il formule clairement ses idées en utilisant un vocabulaire simple et correct.

Espagnol

Avec l'aide de son enseignant, l'élève comprend des messages simples. Il communique oralement en utilisant le vocabulaire appris et des phrases simples. Il utilise les stratégies développées en français et en anglais pour lire de très courts textes. L'écriture se limite aux phrases courtes et aux mots de vocabulaire appris en classe.



CYCLE 2

Construire les savoirs

Au 2^e cycle du primaire, l'élève aura l'occasion de poursuivre le développement des compétences prévues dans les programmes du ministère de l'Éducation et les Programmes Réseau Vision. Il débutera, de façon officielle, l'apprentissage des sciences et de l'histoire/géographie. L'élève n'apprendra pas uniquement en mémorisant, mais bien en travaillant à des activités ou à des projets concrets. C'est par la prise de conscience d'un besoin d'apprendre que l'enfant construira son bagage de ressources et développera ses connaissances et ses compétences.

De nouvelles expériences

Au 2^e cycle, l'élève met en application les stratégies qu'il a apprises au 1^{er} cycle. Ses projets d'écriture sont plus évolués, tant en anglais qu'en français. Son habileté à s'exprimer oralement dans les trois langues évolue d'une façon significative.

Au 2^e cycle, l'élève a la chance de participer à deux projets qui vont lui permettre de s'initier à la démarche scientifique.

Heures d'enseignement (par semaine)

- › Français : 7 heures
- › Mathématiques* : 5 heures
- › Anglais : 5 heures
- › Espagnol : 3 heures
- › Éducation physique* : 3 heures
- › Arts plastiques : 1 heure
- › Art dramatique* : 1 heure
- › Éthique et culture religieuse* : 1 heure
- › Science/Histoire/Géographie* : 3 h

* Matières enseignées en anglais

Anglais

L'élève comprend des messages complexes exprimés oralement, et ce, dans divers contextes. Sa compréhension de plus en plus développée des conventions linguistiques de la langue anglaise lui permet de communiquer efficacement avec des interlocuteurs anglophones. Il est capable de lire et de comprendre des textes adaptés à son niveau. Il écrit de courts textes en orthographiant correctement le vocabulaire appris et en utilisant adéquatement les structures de phrases simples.

Français

Dans ses lectures de textes variés, l'élève comprend les intentions de l'auteur et est capable de ressortir les informations explicites. Il écrit des textes assez élaborés comprenant quelques courts paragraphes, un vocabulaire varié et assez précis où les accords de l'adjectif avec le nom et le déterminant et du verbe avec le sujet sont respectés dans les cas simples. Lorsqu'il échange avec d'autres personnes, il s'exprime de façon cohérente et structurée en utilisant un vocabulaire juste et précis.

Espagnol

L'élève comprend des messages variés formulés par diverses personnes, dont des hispanophones. Dans ses interactions orales, sa prononciation, son accentuation et son vocabulaire sont de plus en plus appropriés et ses phrases sont cohérentes. Dans la lecture de textes courts et simples, il comprend les idées principales et dégage, avec aide, les éléments essentiels. Il compose de courts textes en orthographiant correctement les mots appris et en effectuant quelques accords simples.



CYCLE 3

DEVENIR AUTONOME!

Au 3^e cycle du primaire, l'élève poursuivra le développement des compétences prévues dans les programmes d'étude. Une attention particulière sera accordée au développement des compétences transversales afin de compléter la formation des élèves. Un intérêt particulier est porté à la préparation et à la transition au secondaire. L'autonomie que l'élève acquiert durant le primaire lui permet de devenir un élève engagé dans ses apprentissages.

Passage primaire-secondaire

Des situations d'apprentissage complexes permettent à l'élève de faire des apprentissages haut de gamme, c'est-à-dire des apprentissages durables, significatifs et précieux pour la poursuite de ses études. Nos élèves du 3^e cycle participent à différentes formes d'évaluation qui leur permettent de se préparer de la meilleure façon possible à leurs examens d'admission au secondaire.

Heures d'enseignement (par semaine)

- Français : 7 heures
- Mathématiques : 5 heures
- Anglais : 5 heures
- Espagnol : 4 heures
- Éducation physique* : 3 heures
- Arts plastiques : 1 heure
- Art dramatique* : 1 heure
- Éthique et culture religieuse* : 1 heure
- Science/Histoire/Géographie* : 3 h

* Matières enseignées en anglais

Anglais

Selon le nombre d'années passées à l'École Vision Beauce, le niveau de communication orale de l'élève est comparable à celui d'un enfant anglophone du même âge. Les stratégies développées conjointement en anglais et en français permettent à l'enfant de lire des textes complexes et d'en dégager les messages explicites et les idées sous-entendues. L'élève est capable d'écrire adéquatement le message qu'il veut communiquer à un auditoire varié.

Français

L'élève est capable de lire une grande variété de textes et est en mesure de dégager les éléments d'information tant explicites qu'implicites. Il rédige des textes adaptés aux destinataires et maîtrise l'orthographe des mots appris. De plus, les divers accords sont adéquats et il développe ses idées en respectant un ordre logique et chronologique. Dans ses interactions orales, il est capable de confronter ses idées et de nuancer ses points de vue en utilisant un vocabulaire pertinent, varié et précis.

Espagnol

Dans ses interactions orales avec des hispanophones, l'élève comprend les messages complexes et s'exprime en utilisant un vocabulaire précis et des phrases cohérentes. Il est capable de lire des textes de longueur variée et d'en dégager les éléments essentiels. Il connaît une variété d'éléments de la culture hispanophone et communique ceux-ci dans divers textes où l'orthographe des mots usuels et les accords des cas simples sont adéquats. De plus, chaque année, un séjour linguistique-éducatif en immersion espagnole est organisé donnant ainsi la chance aux élèves de 6^e année de parfaire leur compétence à s'exprimer en espagnol.

AIDE AUX EXAMENS D'ADMISSION AU SECONDAIRE

À chaque début d'année scolaire, un enseignant qualifié est responsable d'accompagner les élèves de 6^e année afin de les préparer aux examens d'entrée du secondaire. Dès le début septembre, une fiche d'inscription est disponible pour les élèves désirant y participer.



INFORMATIONS GÉNÉRALES

HEURES D'OUVERTURE

Les heures d'ouverture de l'école sont de 7 h 30 à 18 h du lundi au vendredi.

Les heures d'ouverture du secrétariat sont de 7 h 30 à 11 h 45 et de 12 h 45 à 16 h 30.

À l'extérieur des heures d'ouverture du secrétariat, les parents sont priés de déposer les documents à remettre à l'administration dans le classeur mural prévu à cet effet.

L'école est fermée les jours fériés apparaissant sur le calendrier scolaire, lors de la semaine de lecture (2^e semaine de novembre) et lors de la semaine de relâche (1^{re} semaine de mars). Elle demeure cependant ouverte lors des journées pédagogiques.

Heures de présence en classe

Les élèves sont en classe de 8 h 30 à 11 h 45 et de 12 h 45 à 16 h. **Par respect pour les autres, il est important que tous les élèves soient à l'école à 8 h 20 afin de permettre à tous de se préparer adéquatement pour le début des classes.** Pour les élèves du préscolaire, la journée débute à 8 h 30 et se termine à 16 h. Nous vous invitons à consulter la politique de l'école en cas de retard ou d'absence afin de connaître les règles qui s'appliquent à cet égard.

Service de garde et journées pédagogiques

L'école offre un service de garde de 7 h 30 à 8 h et de 16 h 30 à 18 h. Ce service est facturé mensuellement en sus des frais de surveillance, de services éducatifs et de scolarité. Des frais de 5 \$ pour chaque tranche de cinq (5) minutes de retard seront chargés pour tout départ après 18 h. Le service de garde de l'école est ouvert lors des journées pédagogiques. Les formulaires d'inscription sont distribués environ deux semaines à l'avance. Les parents dont l'enfant fréquente le service de garde doivent obligatoirement suivre les procédures suivantes :

- Utiliser l'entrée des parents située à l'avant de l'école ;
- Entre 8 h et 8 h 30, le parent d'un enfant au préscolaire peut accompagner son enfant à son casier pour y déposer ses effets personnels et changer ses souliers ;
- Entre 16 h 30 et 18 h, le parent doit utiliser l'entrée des parents située à l'avant de l'école. Si l'élève n'a pas ses effets personnels avec lui, la personne responsable du service de garde pourra autoriser le parent à les récupérer.
Il n'est pas permis de circuler librement dans l'école sans une autorisation préalable ;
- Le code de vie de l'école s'applique aussi au service de garde.
- Aucun enfant ne doit être laissé seul devant l'école avant l'arrivée du responsable du service de garde à 7 h 30.
- Entre 7 h 30 et 8 h, aucun enfant ne peut être laissé seul à la clôture, sauf s'il a la permission de se rendre à pied à l'école.



Si vous effectuez vos paiements par prélèvements automatisés, le montant résiduel de votre facture annuelle inscrite à votre état de compte est à titre indicatif seulement.

Appel en cas d'urgence après 16 h 30

Si vous avez un imprévu ou une urgence après la fermeture de l'école (après 16 h 30), communiquez au 418 386-3612 extension #280.

Take Home Folder

Tous les élèves de la maternelle et du primaire possèdent un duo-tang rouge à l'intérieur duquel se retrouve le passeport de vie scolaire. Il est nécessaire que les parents consultent cet outil de façon régulière afin d'accompagner leur(s) enfant(s) dans leurs apprentissages.

Les autres outils d'organisation seront présentés par le titulaire en début d'année.

Scholastic

L'école est membre du club de lecture Scholastic, donnant ainsi l'opportunité aux parents de l'école de se procurer des livres pour enfants en français et en anglais. À cet effet, vous recevrez chaque mois un courriel présentant différents thèmes et collections. Si vous souhaitez placer une commande, nous vous demandons de bien suivre la procédure en ligne et de respecter la date limite.

Politiques administratives

Tous les parents doivent compléter et faire approuver par la direction de l'école le formulaire de paiements avant le début de l'année scolaire. Celui-ci peut être revu et modifié en cours d'année scolaire selon les services utilisés par l'élève. Tous les paiements (par chèque, argent comptant ou prélèvement bancaire) doivent obligatoirement être faits le 1^{er} de chaque mois, du mois de septembre au mois de juin (ou juillet pour le préscolaire). Aucun retard de plus d'un mois ne sera accepté sans avis à la Direction et des frais d'intérêts seront chargés. Conformément aux contrats conclus avec les parents des élèves, l'école peut facturer des intérêts sur le solde de tout montant dû après 30 jours. Afin de permettre un bon suivi, chaque famille recevra un état de compte à tous les débuts de mois par courriel. Si vous ne recevez pas de facture, veuillez en aviser l'administration.

Temps froid

Par temps froid, les élèves demeurent à l'intérieur de l'école à l'arrivée, le midi et en fin de journée lorsque la température ressentie est de moins de -27° Celsius. Par contre, ils auront la chance de jouer à l'extérieur lors des récréations de 15 minutes. Il est donc très important de prévoir des vêtements chauds et adaptés à la saison.

Urgence-neige – école ouverte ou fermée ?

Lors de tempêtes, la direction achemine un courriel tôt aux familles afin de les informer de la situation. Nous vous invitons également à écouter la principale station de radio de la Beauce (CHEQ 101.3 FM). Vous pouvez également appeler à l'école au 418 386-3612 poste 201 dès 7 h 30 ou consulter la page d'accueil du site Internet de l'école.

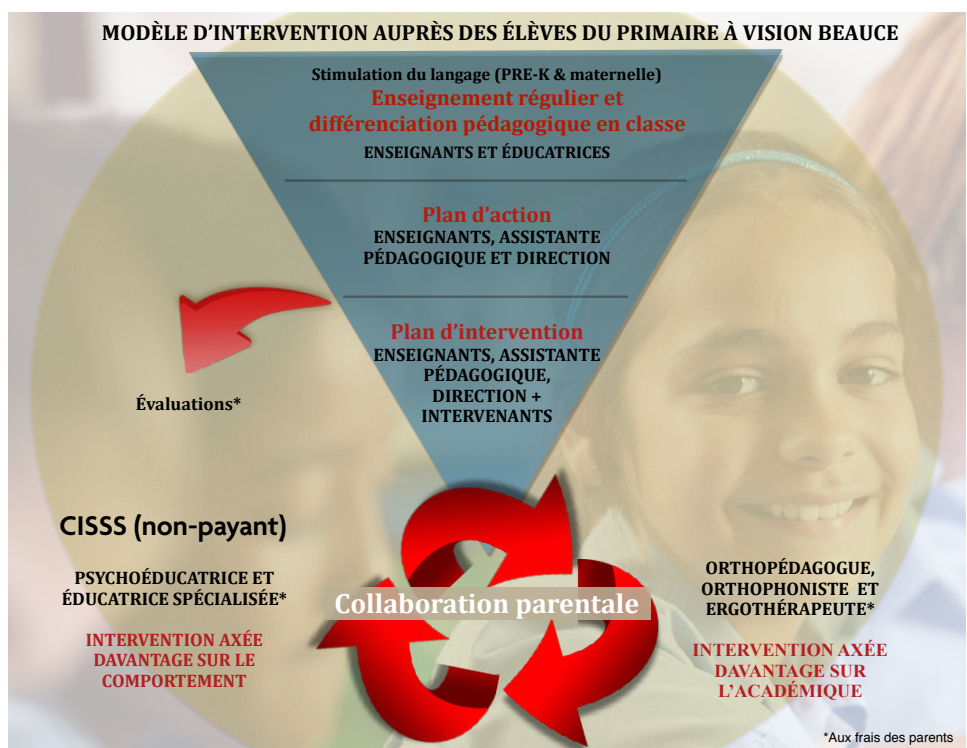
Services professionnels

Au fil des années, l'École Vision Beauce a su s'entourer de différents spécialistes du domaine de l'éducation : orthopédagogues, orthophonistes, psychologues, neuropsychologues, ergothérapeutes, psychoéducateurs, éducatrices spécialisées, etc. Cette collaboration permet à notre équipe d'enseignants d'assurer un dépistage précoce des difficultés que peuvent rencontrer certains élèves sur le plan académique, moteur, psychologique ou comportemental.

Des références seront transmises aux parents dont l'enfant bénéficierait de l'un ou l'autre de ces services. Ces services professionnels sont aux frais des parents.

Pour assurer la compréhension de nos services en tant qu'équipe-école et des services connexes à celle-ci, voici un schéma démontrant les principaux intervenants œuvrant avec l'élève dans son cheminement scolaire, selon les besoins de ce dernier.

NOTE
Tout document en lien avec les services professionnels offerts à votre enfant doit être acheminé à la direction en premier. Par la suite, le/la titulaire sera tenu(e) informé(e) et, avec votre autorisation, prendra connaissance de ce dernier. Tout document est conservé au dossier personnel de l'élève.



Pour toute information concernant les services professionnels, veuillez vous adresser à la direction.



RÈGLEMENTS RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX ET RÈGLES DE RÉGIE INTERNE

Afin d'être exempté de la participation au cours d'éducation physique, un billet du médecin est exigé.

Absences

Afin de planifier vos vacances et les rendez-vous médicaux de votre enfant, nous vous demandons de consulter le calendrier scolaire de l'école. Il est préférable d'utiliser les **journées pédagogiques** pour les rendez-vous médicaux ainsi que les **longs congés** pour vos voyages à l'étranger, et ce, afin que votre enfant bénéficie des conditions optimales d'apprentissage.

Absences prolongée

Si un élève doit s'absenter, nous demandons aux parents de communiquer l'information au secrétariat de l'école (secretariat.bea@ecolevision.com). Pour toute absence prolongée prévisible (voyage familial), il est demandé d'aviser la direction **au moins une semaine avant votre départ**. Dans de telles circonstances, il est du devoir du ou des parents de s'informer du travail scolaire et des évaluations de son enfant. Pour les cas de dernière minute, nous vous demandons de signaler l'absence de votre enfant en communiquant avec le **secrétariat de l'école au 418 386-3612 p. 201 avant 8 h 30**. Nous vous demandons de laisser un message dans la boîte vocale de l'école en précisant le nom de votre enfant, son niveau scolaire, le motif et la durée de son absence.

Il est du devoir des parents de motiver l'absence de son(ses) enfant(s) le matin même de l'absence ou dès que la date est connue. L'élève qui arrive après le début des cours doit se présenter au secrétariat de l'école avant de se diriger dans sa classe.

Veillez prendre note que les retards sont compilés au dossier de l'élève et sont indiqués au bulletin. Toutes les arrivées après 8 h 30 et tous les départs avant 16 h doivent se faire par la porte située à l'avant de l'école. Les parents doivent signer le registre situé devant le secrétariat.

Assiduité

Des raisons valables doivent justifier une absence ou un retard. Les absences de l'élève doivent être justifiées par son incapacité à fréquenter l'école : maladie, mortalité ou rendez-vous médical. **Toute autre absence doit être motivée à la direction par écrit ou par téléphone.**



Maladie

Si l'élève est malade pour un ou plusieurs jours, il pourra reprendre le temps perdu à son retour à l'école. Pour une absence prolongée en cas de maladie, l'enseignant fournira du travail à l'élève. Si votre enfant est malade (fièvre, vomissements, diarrhée, maux de ventre ou autres), nous vous demandons de le garder à la maison. Si votre enfant est malade à l'école, le secrétariat communiquera avec vous afin que vous veniez le chercher, s'il y a lieu. À moins d'un avis écrit du médecin, tous les élèves sortent obligatoirement à l'extérieur lors des récréations lorsque la température le permet.

Si un élève se blesse à l'école, le secrétariat communique aussitôt avec ses parents et les services d'urgence, s'il y a lieu. Un rapport d'accident est complété par l'intervenant témoin.

Politiques d'exclusion lors de maladies contagieuses (grippe, varicelle, 5^e maladie, gastroentérite, COVID-19)

Si votre enfant est atteint d'une maladie contagieuse, qu'il fait de la fièvre, qu'il vomit, qu'il ne se sent pas suffisamment bien pour retourner à l'école ou que les lésions ne sont pas encore guéries, il est demandé de la garder à la maison.

Le lavage des mains doit être accru à la maison et à l'école lorsqu'un cas de contagion est présent. Il est essentiel de communiquer avec l'école lorsque vous présagez ou constatez que votre enfant est atteint de varicelle ou de toute autre maladie contagieuse. Si vous n'êtes pas certains, il est recommandé de consulter un médecin et d'aviser l'école dès que le diagnostic est connu.

Merci d'attendre un minimum de 24 h - 48 h avant de retourner l'enfant à l'école pour éviter la propagation du virus.

Arrivée des élèves (après 8 h)

Tous les élèves de la maternelle et du primaire doivent se présenter dans la cour de récréation à leur arrivée le matin, et ce, à compter de 8 h. Cette dernière est située sur le côté nord de l'école. Il est demandé aux parents **de limiter leur circulation à l'intérieur de l'école sauf lors d'une rencontre ou d'une activité spéciale.**

Retard de l'élève

L'élève qui arrive en retard à l'école se dirige avec ses parents au secrétariat. L'élève qui arrive en retard ne peut pas profiter pleinement de son temps d'apprentissage. **Des interventions (appel aux parents, rencontre et retenue) seront envisagées si la situation perdure.** Afin d'assurer un bon cheminement scolaire, il est important que l'élève soit en classe aux heures d'enseignement.

Départ hâtif de l'élève

Si l'élève doit quitter l'école avant la fin des cours, vous devez nous en informer par écrit ou par téléphone en communiquant au secrétariat au 418 386-3612 poste 201, en précisant le nom de votre enfant, le motif et la durée de l'absence.

Nous vous demandons de ne prendre aucun rendez-vous médical pendant les heures de classe. Le calendrier scolaire vous permet de planifier ces rendez-vous lors des journées pédagogiques. Il est important que votre enfant soit en classe.



Départ de l'élève à l'heure du diner

L'élève qui quitte l'école pour aller diner doit aviser la responsable de la cafétéria avant de quitter. L'adulte responsable doit signer le registre. Lorsqu'il revient à l'école, il doit aussi nous aviser de son retour.

Sortie des élèves à 16 h

Tous les élèves attendent leurs parents dans la cour de récréation sauf lors de journées pluvieuses. Des surveillants sont présents pour assurer leur sécurité. Il est interdit aux élèves d'attendre leurs parents dans le stationnement ou au parc situé en face de l'école. Les parents doivent obligatoirement venir chercher leur enfant à la cour de récréation. De plus, **seules les personnes dont le nom apparaît sur la fiche des personnes autorisées pourront quitter avec un élève.**

Élèves ayant le droit de retourner à la maison à pied

Si vous donnez le droit à votre enfant de retourner à la maison à pied, l'École doit d'abord en être informée par courriel. À cet effet, merci de compléter l'autorisation de retourner à pied et de l'acheminer au secrétariat. Chaque autorisation doit être renouvelée **en début de chaque année scolaire.**

Circulation dans l'école

Les élèves et le personnel circulent en silence dans l'école. Les parents ne sont pas autorisés à circuler dans l'école durant les heures de cours. Les parents d'enfants du préscolaire seulement peuvent circuler dans l'école seulement le matin entre 8 h et 8 h 25 ou le soir après 16 h afin de déposer ou recueillir les effets personnels de leur enfant. Lorsqu'un parent ou autre adulte responsable vient chercher l'enfant pour un rendez-vous, il est demandé d'attendre près du secrétariat. **Un membre du personnel s'assurera de bien préparer l'enfant à quitter l'école avec ce dont il a besoin.**

Uniforme scolaire

Les articles qui composent notre uniforme scolaire sont disponibles au **lacoccinelle.ca**. Nous vous invitons à visiter la section « uniformes scolaires » de notre page web afin de consulter notre collection et d'obtenir les coordonnées de notre représentante. **Mot de passe : bea292**

Objets personnels

Les élèves ne sont pas autorisés à apporter des objets personnels (jouets, jeux, poupées, jeux électroniques ou articles sportifs) à moins d'avoir obtenu une autorisation spéciale (présentation orale, projet ou privilège). Tout objet de la maison sera confisqué et retourné à la maison en informant les parents.

Anniversaires

Lors de leur anniversaire, les élèves ne sont pas tenus de porter l'uniforme. Ils peuvent porter les vêtements de leur choix (*Freestyle Day*).

IMPORTANT

Comme l'école s'assure de souligner à sa façon l'anniversaire de tous ses élèves, **nous invitons les parents à conserver pour la maison les attentions à partager avec les autres élèves (gâteau, collation spéciale, cadeau, chapeau, etc.).** Ceci assure une constance dans la façon dont les anniversaires sont soulignés à l'école. De plus, cette politique élimine les risques reliés aux différentes allergies alimentaires. Merci de distribuer les cartes d'invitation à l'extérieur des heures de classe afin d'éviter les conflits dans la cour d'école.

**IL EST IMPORTANT
DE NOTER**
que l'école n'administrera
que des médicaments
faisant l'objet d'une
prescription, incluant
l'acétaminophène.

Interdiction de fumer

Nous désirons rappeler aux parents qu'il est strictement interdit de fumer sur les terrains des établissements préscolaires, primaires et secondaires du Québec.

Appel aux parents

Les élèves ne sont pas autorisés à faire des appels à leurs parents. Ils ne sont pas non plus autorisés à appeler leurs parents pour pouvoir quitter avec un autre élève.

De tels arrangements doivent être planifiés à l'avance par les parents, qui doivent communiquer avec le secrétariat de l'école pour justifier le départ de leur enfant avec un autre élève.

ADMINISTRATION DE MÉDICAMENTS ET D'ACÉTAMINOPHÈNE

- › L'école n'administrera que des médicaments faisant l'objet d'une prescription, incluant l'acétaminophène.
- › Si l'enfant fait de la fièvre, nous communiquerons avec vous afin que vous puissiez venir le récupérer dans les plus brefs délais.
- › Aucun médicament n'est autorisé dans la boîte à lunch de l'enfant.
- › Tout médicament acheminé à l'école doit être dans son contenant original et doit présenter le nom de l'enfant ainsi que la posologie (étiquette de la pharmacie).

Préscolaire :

- › Il est prié de remettre le médicament à l'éducatrice. Ce dernier sera gardé sous clé dans sa classe.
- › Pour chaque médicament à administrer, le parent doit compléter le document « Autorisation parentale pour l'administration d'un médicament » qui sera conservé à proximité du médicament dans la classe de votre enfant.

Primaire :

- › Merci de remettre le médicament au secrétariat. Il sera administré à cet endroit.
- › Le formulaire « Autorisation de distribution de médicaments » est utilisé lorsqu'un élève doit recevoir un médicament sur une base régulière.

Allergies :

- › Merci de remettre l'EpiPen de votre enfant au secrétariat de l'école dès la rentrée. (Valider la date d'expiration.) Elle vous sera retournée à la fin de l'année scolaire.
- › Merci de nous aviser de toute allergie. L'infirmière scolaire communiquera avec vous au besoin.



NOS INSTALLATIONS

Salles de classe

Notre école est équipée de grandes salles de classe éclairées aux couleurs accueillantes. Chaque classe du primaire est dotée d'une salle de langues afin d'offrir aux élèves un coin privilégié pour l'écoute de livres interactifs, pour la pratique de la lecture ou pour la réalisation de projets technologiques.

Gymnase

Notre gymnase est équipé de matériel sportif spécialement adapté à notre clientèle et aux activités physiques reliées à nos programmes.

Salle de psychomotricité

La salle de psychomotricité est un lieu à l'intérieur duquel les enfants de 3, 4 et 5 ans vivent des activités leur permettant d'exercer leurs habiletés physiques de façon structurée. Des activités de psychomotricité supervisées par l'enseignant(e) ou l'éducateur(trice) y sont développées quotidiennement. Les enfants ont accès à une panoplie d'objets de manipulation se rattachant au jeu, à la musique et au développement corporel.

Cour d'école

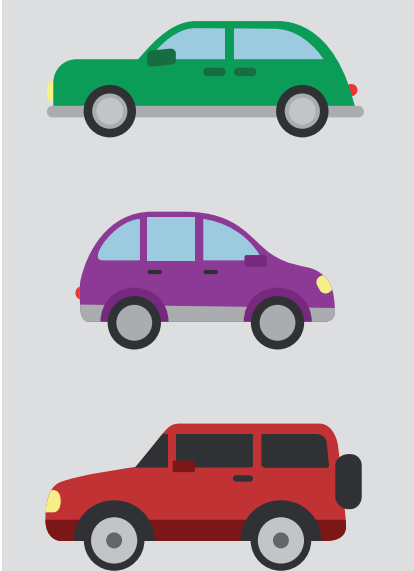
Notre cour d'école est dotée d'une cour de récréation gazonnée et asphaltée. Les règles concernant la cour d'école sont expliquées aux élèves en début d'année scolaire. Un module de jeux, des balançoires et bascules ainsi que plusieurs équipements sportifs sont mis à la disposition des élèves, parfois selon un horaire établi à l'avance. De plus, sous la supervision des enseignants, des activités dirigées sont proposées aux élèves lors des récréations.

Terrain de soccer synthétique

Notre terrain de soccer est utilisé durant les récréations du matin et les cours d'éducation physique. Nos élèves du préscolaire en bénéficient eux aussi.

Classes natures

En collaboration avec les membres du School Meeting, notre école s'est dotée de beaux espaces extérieurs afin d'y manger, se reposer, jardiner et y apprendre.



Stationnement

L'aire de stationnement, située sur le côté sud de l'école, est destinée aux parents qui viennent reconduire et chercher leur enfant d'âge préscolaire et de la maternelle. **À cet effet, nous demandons aux parents de prendre le temps de bien se stationner avant de faire descendre leur enfant de leur véhicule**, et ce, pour des raisons de sécurité. La deuxième aire de stationnement, située à proximité du terrain de soccer synthétique, est réservée **en priorité** au personnel de l'école. Veuillez également noter que les parents qui viennent chercher leur enfant en fin de journée doivent descendre de leur véhicule et se présenter soit à la cour de récréation ou au service de garde. **Merci de circuler à basse vitesse pour la sécurité des élèves.**

Pour les parents d'enfants fréquentant le primaire, nous vous demandons d'utiliser l'arche de stationnement à sens unique située à l'avant de l'école. Nous remercions la collaboration des familles à l'effet de stationner leurs véhicules le moins possible le long du boulevard Lamontagne. Pour des questions environnementales et de sécurité, il est demandé d'éteindre le moteur de son véhicule lorsque vous quittez ce dernier.

NOTE : L'adulte doit reconduire son jeune enfant de la maternelle au terrain de soccer synthétique à l'accueil le matin. Il doit également venir le récupérer à cet endroit en fin de journée.



POLITIQUE ALIMENTAIRE

AUTEURES :

Nadine Bonneville,
Dt.P.nutritionniste, B.A.(Psy), MSc.

Laura Jodoin,
Dt.P.nutritionniste

Mélanie Boissonneault,
directrice de l'École Vision Beauce

**Adoptée par le comité
de parents le 31 mai 2016
et entérinée à l'assemblée
générale du 7 sept. 2016**

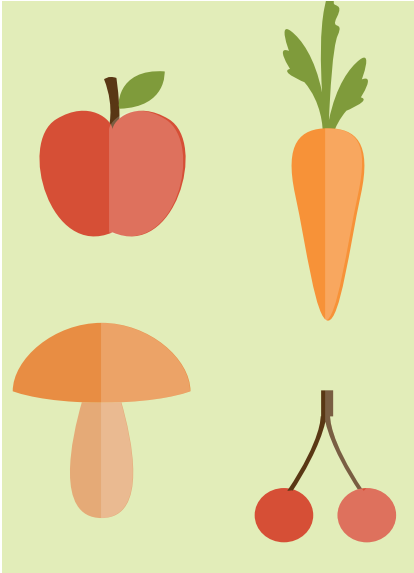
À PROPOS

Au cours de l'année scolaire 2015-2016, l'École Vision Beauce et son comité de parents se sont entourés de partenaires en nutrition et saines habitudes de vie afin de créer la toute première politique alimentaire de l'école. Par cette action, Vision Beauce démontre son engagement à collaborer à la stratégie gouvernementale pour l'amélioration de la qualité de vie et le bien-être des Québécois et Québécoises en permettant aux élèves qui fréquentent l'école de vivre dans un environnement favorisant l'adoption et le maintien de saines habitudes de vie.

La politique alimentaire de l'École Vision Beauce a été rédigée en accord avec les principes du plan d'action gouvernemental de promotion des saines habitudes de vie et de prévention des problèmes reliés au poids 2006-2012, « Investir pour l'avenir ». Les différents acteurs impliqués à l'école (enfants, parents, personnel enseignant et éducateur, direction) ont été consultés et le document a été rédigé en se fondant sur :

- › La politique-cadre pour une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif – Pour un virage santé à l'école
- › Le cadre de référence Gazelle et Potiron – Pour créer des environnements favorables à la saine alimentation, au jeu actif et au développement moteur des services de garde éducatifs à l'enfance;
https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/documents/guide_gazelle_potiron.pdf
- › Vision d'une saine alimentation – Pour la création d'environnements alimentaires favorables à la santé;
<http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2010/10-289-06F.pdf>

Le but de la politique alimentaire est de baliser l'environnement nutritionnel présent à l'École Vision Beauce afin qu'il soit favorable à la santé et à l'équilibre et d'informer les familles à propos de ses composantes organisationnelles.



INTRODUCTION

Les façons de s'alimenter se développent durant toute la vie et sont influencées par la famille, l'entourage, la culture, les normes sociales ainsi que l'environnement alimentaire. Bien que l'on ait tendance à penser que le contenu de l'assiette soit essentiellement tributaire de nos choix, l'acte alimentaire est considéré par de nombreux experts comme un comportement comportant une grande part d'automatismes.

De nombreuses études ont ainsi démontré que l'offre alimentaire retrouvée dans un milieu peut grandement influencer la qualité de l'alimentation des gens qui le fréquentent. Par exemple, on observe qu'en présence de plus grosses portions, les individus mangent davantage, que les individus s'alimentent plus s'ils effectuent conjointement d'autres tâches ou qu'une augmentation de la variété d'aliments servis lors d'un même repas incitera à manger plus. Dans un même ordre d'idées, les enfants qui participent régulièrement à l'achat des aliments et à la préparation des repas acquièrent l'habitude de sélectionner des aliments et de les préparer de la même façon que leurs parents. Enfin, les enfants qui sont exposés à une plus grande diversité d'aliments sont plus sujets à s'alimenter de façon variée et équilibrée au fil de leur vie.

De plus, les personnes qui veulent consciemment choisir des aliments plus favorables à la santé dans un milieu donné sont contraintes par la qualité de l'offre alimentaire.

L'École Vision Beauce est un environnement important des enfants qui la fréquentent compte tenu que ceux-ci y passent tout près d'une quarantaine d'heures par semaine, ce qui correspond à environ 40 % de leurs heures d'éveil hebdomadaires.

En tant qu'institution d'enseignement, l'École Vision Beauce se fait un devoir d'offrir aux enfants un environnement favorable à l'adoption de saines habitudes de vie dans le respect des valeurs, des coutumes et des contraintes de l'ensemble des différentes familles. Par conséquent, le rôle de l'école est de s'assurer que l'environnement alimentaire soit sécuritaire, agréable, favorable à l'exploration sensorielle, aux découvertes et à l'adoption de comportements alimentaires sains, tout en étant exempt de marketing alimentaire, de contraintes menant à la consommation de malbouffe et de stéréotypes à l'égard du poids et de l'image corporelle.

OFFRE ALIMENTAIRE À L'ÉCOLE VISION BEAUCE

L'École Vision Beauce se situe dans un quartier résidentiel exempt de restauration rapide, de dépanneur ou de toute offre alimentaire à proximité. Ce faisant, l'École Vision Beauce est un environnement qui facilite l'adoption de comportements alimentaires sains puisqu'il est à l'abri du marketing alimentaire réputé pour influencer les comportements et les habitudes des enfants.

L'école ne dispose pas non plus de service de cafétéria ou de distributrice pour le repas du midi ou les collations.

Des abreuvoirs sont présents à l'intérieur de l'école, mais l'école encourage les enfants à apporter quotidiennement une gourde ou bouteille d'eau.

**CONSULTEZ LE MENU
EN LIGNE**
[beauce.ecolevision.com/
sac-decole/traiteur](http://beauce.ecolevision.com/sac-decole/traiteur)

Service de traiteur

Les familles ont le choix de confectionner des lunchs pour leurs enfants ou de se procurer des repas du midi offerts par le service de traiteur le Roy de cœur. Les commandes doivent être effectuées en complétant le bon de commande disponible sur le site Internet de l'école avant le début du mois auquel s'applique la commande.

Il n'y a pas de contrainte quant au nombre de jours à sélectionner afin d'effectuer une commande. Ainsi, une famille pourrait choisir de commander un seul repas dans tout le mois comme elle pourrait aussi choisir de commander le repas du midi de tous les jours.

Le service de traiteur n'inclut pas de collations. Ainsi, celles-ci doivent nécessairement être prévues par les familles et apportées à l'intérieur d'une boîte à lunch. L'École Vision Beauce encourage les familles à faire participer leur enfant à la préparation des boîtes à lunch. Ce faisant, les jeunes développeront progressivement des habiletés essentielles afin de combler un besoin primaire : se nourrir.

ORGANISATION DES REPAS ET DES COLLATIONS À L'ÉCOLE VISION BEAUCE

Afin de favoriser la concentration et le bien-être des enfants, l'école encourage les familles à leur offrir un petit déjeuner équilibré avant d'arriver en classe.

Service de garde de 7 h 30 à 8 h

Il n'est pas possible de déjeuner ou de prendre une collation à l'école à ce moment.

Arrivée à l'école entre 8 h et 8 h 30

Le matin, les enfants déposent leur boîte à lunch à l'endroit prévu à cette fin par leur éducatrice ou leur enseignant(e).

En début de journée, les enfants sont invités à ouvrir leur boîte à lunch et à vérifier s'ils ont un repas du midi qui devra être réchauffé au micro-ondes. Si tel est le cas, les enfants retirent le récipient contenant le repas à réchauffer de leur boîte à lunch et disposent celui-ci dans un bac qui est aussitôt placé au réfrigérateur, ce qui limite par le fait même le risque d'intoxication alimentaire (la prolifération bactérienne se faisant entre 4 et 60 °C). Le reste du repas et des collations demeurent ainsi dans la boîte à lunch. Il est donc recommandé de munir celle-ci d'une ou deux briques réfrigérantes afin de maintenir la température interne de la boîte à lunch entre 0 et 4 °C.



**EN RAISON
DES ALLERGIES,
TOUTES LES NOIX
OU LES ALIMENTS EN
CONTENANT SONT
INTERDITS.**

Collations AM

Maternelle

- › Les enfants prennent la collation en classe avant la récréation.

Primaire

- › La collation est prise juste avant leur récréation. Ainsi, il est recommandé de prévoir une collation qui est facile et rapide à manger.

Répas du midi

La responsable en charge réchauffe chacun des bacs déposés au réfrigérateur puis les apporte dans les classes respectives. Pour une question de sécurité alimentaire, il n'y a aucun échange de nourriture.

Maternelle

- › Le diner est servi dans la classe à 11 h 45. Les élèves qui vont dîner à la maison quittent à ce moment et disposent d'une heure pour dîner. Les élèves qui mangent à l'école sont encouragés à manger suivant une période de 30 minutes. Les enfants sont ensuite invités à se brosser les dents.

Primaire

- › Les élèves qui vont manger à la maison disposent d'une heure entre 11 h 45 et 12 h 45. Au cours de cette période, les élèves participant à des « *Lunch Clubs* » dînent en classe et se rendent au local attribué à compter de 12 h 15.

Collations PM

Maternelle et primaire

- › La collation est prise juste avant la récréation.

Service de garde de 16 h 30 à 17 h 30

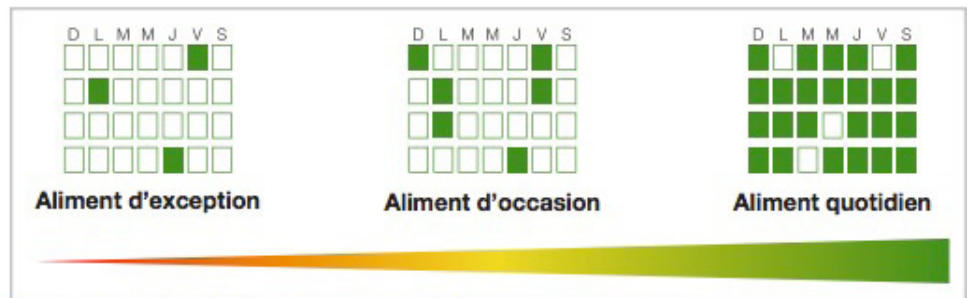
Il est fortement suggéré de prévoir une collation nutritive lorsque les enfants fréquentent le service de garde en fin de journée. Ceux-ci auront l'opportunité de la manger s'ils ont faim.

CONTENU DES BOITES À LUNCH DES ENFANTS

LES ALIMENTS QUOTIDIENS SONT À PRIVILÉGIER dans la boîte à lunch de vos enfants. Les aliments d'occasion sont habituellement plus transformés et il peut être intéressant de les substituer progressivement par des aliments quotidiens. Les aliments d'exception peuvent également faire partie d'une alimentation équilibrée, toutefois, l'école invite les parents qui souhaitent les offrir à leurs enfants à le faire lors des nombreux repas offerts à la maison.

L'École Vision Beauce souhaite laisser au bon jugement des parents le choix du contenu de la boîte à lunch et encourage les familles à se baser sur le Guide alimentaire canadien et l'assiette équilibrée d'Harvard afin d'équilibrer l'alimentation quotidienne de leurs enfants ou à celles qui ont des questions, des objectifs particuliers ou des restrictions pour des raisons de santé ou de valeurs, à consulter médecins et diététistes-nutritionnistes afin de s'assurer que leurs besoins en énergie, en macro et micronutriments soient comblés.

L'image ci-dessous représente la fréquence à laquelle les types d'aliments devraient idéalement être consommés au quotidien et non seulement dans le milieu scolaire de l'enfant.



Source : MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (2010), *Vision de la saine alimentation pour la création d'environnements alimentaires favorables à la santé.*

ALIMENTS D'EXCEPTION POUR LES ENFANTS	ALIMENTS D'OCCASION POUR LES ENFANTS	ALIMENTS QUOTIDIENS POUR LES ENFANTS
<p>L'École Vision Beauce demande à ce que le contenu de la boîte à lunch ne contienne pas d'aliments d'exception.</p>		<p>Ces aliments sont à inclure quotidiennement dans la boîte à lunch de vos enfants.</p>
<ul style="list-style-type: none"> Aliments transformés et à la liste d'ingrédients longue 	<ul style="list-style-type: none"> Aliments transformés à la maison ou par l'industrie, disposant d'une liste d'ingrédients courte et d'un minimum de sucre, de gras et de sel ajoutés 	<ul style="list-style-type: none"> Aliments frais, peu transformés
<ul style="list-style-type: none"> Repas congelés commerciaux Produits de la restauration avec emballage affichant la marque de commerce 	<ul style="list-style-type: none"> Repas congelés commerciaux et produits de la restauration sans emballage affichant la marque de commerce 	<ul style="list-style-type: none"> Mets à réchauffer (ex. : restes de repas cuisinés la veille) Sandwichs, salades ou autres repas froids
<ul style="list-style-type: none"> Bonbons sous toutes leurs formes (les jujubes faits à partir de jus de fruits et les Fruit-au-long inclus) Gélatines commerciales à saveurs de fruits Boissons gazeuses et jus additionnés de sucre Saveurs diverses pour aromatiser l'eau contenant de faux sucres Boissons et gels pour sportifs (hormis dans le cadre d'un événement sportif spécial) 	<ul style="list-style-type: none"> Gélatine faite maison à saveur de fruits Compote de fruits avec sucre ajouté Fruits séchés enrobés de sucre Jus de fruits avec sucre ajouté 	<ul style="list-style-type: none"> Fruits frais, congelés ou en conserve Compote de fruits sans sucre ajouté Fruits séchés non additionnés de sucre ou sucrés au jus de fruits Eau

	<ul style="list-style-type: none"> › Jus de légumes additionné de sodium › Purée de légumes avec gras et/ou sel ajoutés 	<ul style="list-style-type: none"> › Légumes frais, congelés ou en conserve › Purée de légumes sans gras ou sel ajouté
<ul style="list-style-type: none"> › Aliments faits à partir de cacao › Glaçages au chocolat › Poudings à saveur de chocolat › Breuvages au chocolat › Boissons énergisantes ou autres aliments contenant de la caféine › Café et thé 	<ul style="list-style-type: none"> › Glaçage fait maison sans cacao › Poudings commerciaux et tofu à dessert à saveur ajoutée › Breuvage de soya ou laitier aromatisé à la vanille, à la fraise ou autre saveur ajoutée 	<ul style="list-style-type: none"> › Lait ou breuvage de soya original ou nature › Eau › Tisane › Yogourts (meilleur choix = nature avec fruits ajoutés, un peu de miel ou sirop d'érable) › Pouding à la graine de chia › Poudings faits maison à saveur d'érable, vanille, caramel, etc.
<ul style="list-style-type: none"> › Charcuteries (jambon, pepperoni, saucisson, prosciutto, bacon, jerky, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> › Jambon entier tranché › Viande rouge › Fromage 20 % et plus de matières grasses 	<ul style="list-style-type: none"> › Poisson, volaille › Viande rouge maigre › Œuf › Fruits de mer › Tofu › Légumineuses › Fromage 20 % et moins de matières grasses
	<ul style="list-style-type: none"> › Riz blanc › Pâte blanche › Couscous et boulgour › Pain blanc 	<ul style="list-style-type: none"> › Riz brun ou sauvage › Pâte de blé entier › Quinoa › Sarrasin › Millet › Orge mondé › Pain fait de farine intégrale et/ou de grains entiers
<ul style="list-style-type: none"> › Panure › Friture 	<ul style="list-style-type: none"> › Panure faite maison et aliments dorés au four ou frits dans un minimum d'huile dans la poêle (ex : croquettes, doigts de poulet ou filets de poisson faits maison) 	<ul style="list-style-type: none"> › Tous les aliments non panés ou fris (ex. : poisson, volaille, viande, tofu, légumes, etc.)
<ul style="list-style-type: none"> › Croustilles 	<ul style="list-style-type: none"> › Craquelins salés, faits de grains raffinés (faibles en fibres) et riches en graisses trans et saturées 	<ul style="list-style-type: none"> › Céréales faites de grains entiers › Craquelins non salés faits de grains entiers et faibles en gras trans
<ul style="list-style-type: none"> › Biscuits et gâteaux commerciaux 	<ul style="list-style-type: none"> › Barres tendres, muffins et galettes du commerce (note : les pépites de chocolat sont autorisées à l'école, mais l'enrobage au chocolat n'est pas autorisé) 	<ul style="list-style-type: none"> › Muffins, galettes et barres tendres faits maison à partir de grains entiers avec un minimum de sucre et de gras ajoutés (note : les pépites de chocolat sont autorisées à l'école, mais l'enrobage au chocolat n'est pas autorisé)
	<ul style="list-style-type: none"> › Trempette faite à partir de mayonnaise 	<ul style="list-style-type: none"> › Trempette faite à partir de yogourt ou crème sure › Hummus

RÉCIPIENTS

Aussi, en vue de limiter les risques de blessures, l'École Vision Beauce demande aux familles de mettre les aliments dans des contenants en plastique allant au micro-ondes. Si les familles préfèrent les récipients en verre, seuls ceux recouverts de silicone (empêchant le verre de se répandre en cas de bris) seront acceptés.

Exemples de contenants de verre acceptés :



lifefactory.com/catalog/1cupglassfoodstorage



ukonserve.com/glass-food-storage-containers-s/60.htm

ALIMENTATION LORS DE JOURNÉES ATYPIQUES

Activités spéciales

Lors des activités spéciales ayant lieu à l'école (journées d'accueil, Halloween, Noël, Saint-Valentin, Pâques et fête de fin d'année), l'École Vision Beauce s'engage à promouvoir qu'une saine alimentation rime avec plaisir. Ainsi, les aliments sains sont mis à l'honneur et cela laisse l'opportunité aux parents et aux enfants de choisir à quel moment ils souhaitent mettre des aliments à faible valeur nutritive à leur menu à la maison.

Il peut arriver de façon très ponctuelle que le personnel éducatif ou que des parents invités à animer une activité pour les jeunes cuisinent avec eux ou leur offrent des aliments «plaisirs» (par exemple des produits de l'érable). Les recettes sont la plupart du temps mangées à l'école.

L'école s'engage à ce que l'activité d'échange entre parent, personnel éducatif et enfant «*Crazy Lunch*» (qui est également une activité de financement pour l'école) soit exempte de tout marketing alimentaire. L'achat d'un repas parmi ceux offerts n'est pas obligatoire.

Journées pédagogiques avec service de garde

Les enfants fréquentant le service de garde lors des journées pédagogiques sont invités à apporter un repas froid, car il n'y a personne pour réchauffer les lunchs sur l'heure du dîner. De même, aucun aliment de la boîte à lunch ne sera mis au réfrigérateur. Il importe donc de prévoir des briques réfrigérantes en conséquence.

Sorties à l'extérieur de l'école

Lors de sorties éducatives ou des voyages scolaires, les lunchs froids sont de mise. Dans le cas d'une immersion, l'adaptation à l'alimentation du pays visité fait partie de l'apprentissage, sauf si des raisons de santé en empêchent l'enfant. Enfin, si un restaurant devait être fréquenté en groupe, le personnel de l'école s'assurera de susciter la réflexion quant aux choix qui seront faits par les enfants devant la diversité de l'offre alimentaire, mais ne restreindra pas le contenu de l'assiette.

CONCLUSION

Toute l'équipe ayant participé à la rédaction de la politique alimentaire souhaite que celle-ci facilite l'organisation entourant l'organisation des repas pris à l'École Vision Beauce et facilite l'adoption de saines habitudes de vie.

Pour toute question ou commentaire, n'hésitez pas à communiquer avec l'équipe-école Vision Beauce.

ACTIVITÉS ET PROJETS



Les sorties éducatives font partie de la programmation scolaire et sont en lien avec la matière exploitée en classe. Elles sont obligatoires et se déroulent, dans la mesure du possible, dans les trois langues.

Sorties éducatives, ludiques et communautaires

Bien que les sorties éducatives ne comptent pas pour l'évaluation, elles font l'objet d'une activité de préparation et de réinvestissement en classe. Elles peuvent servir de déclencheur à une nouvelle activité vécue en classe ou encore clore un projet.

Elles permettent à l'élève d'élargir son bagage de connaissances, de mieux connaître son milieu et d'enrichir les situations d'apprentissages vécues en classe.

La participation de tous les élèves est requise. À noter qu'aucun remboursement ne sera émis si votre enfant ne participe pas à une sortie quelconque.

Selon les niveaux scolaires, ces sorties éducatives peuvent aussi prendre la forme d'une visite à l'école : visite d'un auteur, pièce de théâtre à l'école, etc. Les parents sont régulièrement sollicités pour accompagner un groupe lors d'une sortie éducative.

Nous offrons également un volet ludique et communautaire afin de permettre à nos élèves de vivre de belles expériences enrichissantes.

Séjour linguistique et éducatif

Apprendre trois langues est un atout majeur. Des séjours linguistiques-éducatifs leur permettront de voyager en immersion espagnole et anglaise leur donnant ainsi la chance de parfaire leurs habiletés à s'exprimer dans cette langue. Un voyage d'exploration dans un pays hispanique et dans une ville anglophone peut être organisé afin de permettre aux élèves de 5^e et 6^e années d'apprendre l'histoire et la culture d'un pays et d'une ville.

Dès la maternelle, les élèves peuvent contribuer à la « caisse scolaire », ce qui leur permet d'amasser chaque année des sommes qui leur permettront de payer, entre autres, certains séjours linguistiques.

PARENTS ENGAGEMENT ET RÔLE



Les parents jouent, sans contredit, un rôle indéniable dans la réussite scolaire de leur enfant.

La présence des parents et la collaboration de ceux-ci dans les différentes stratégies mises en place par l'école sont essentielles à la réussite scolaire des élèves.

Nous avons la chance de compter sur la présence de parents conscients du rôle qu'ils ont à jouer dans le cheminement scolaire de leur enfant.

Afin d'établir un consensus entre les parents, les élèves et les intervenants de l'école, les parents de l'École Vision Beauce s'engagent à :

- › Communiquer à l'enseignant tout événement qu'ils jugent important pour le développement scolaire et éducationnel de leur enfant.
- › Communiquer avec la direction de l'école dans les plus brefs délais s'ils ne sont pas satisfaits du résultat de la communication ou de la rencontre avec l'enseignant.
- › Être présents lors des rencontres de parents ou lorsque l'enseignant de leur enfant ou la direction de l'école les convoque.
- › Appuyer l'école dans ses démarches visant à faire respecter le projet disciplinaire (code de vie).
- › Accompagner leur enfant dans leur période de devoirs et de leçons en déterminant un endroit propice aux apprentissages à la maison, en supervisant les travaux à faire et en soutenant, stimulant et encourageant leur enfant.
- › Faire confiance à l'équipe-école et suivre les recommandations proposées.

Par le respect de ces engagements, les parents de l'École Vision Beauce s'assurent d'une cohérence entre les valeurs véhiculées à l'école et maximisent les chances de réussite de leur enfant.

COMITÉ DE PARENTS



Le comité de parents a pour but de créer un lien de communication entre les parents, la direction de l'école et le personnel enseignant.

FÜNDSCRIP

Toutes nos familles sont invitées à adhérer au mode de financement FündScrip. Pour tous les détails, veuillez consulter la section prévue à cet effet sur notre page web.

Le comité de parents collabore aux organisations et activités reconnues par l'école. Il s'assure d'une collaboration plus éclairée et plus active entre les parents, les enseignants et les élèves de l'école. Il élabore un ou plusieurs programmes de levée de fonds pour aider au financement des voyages de fin d'année ou d'autres besoins des élèves. Il assure la bonne gestion des fonds amassés lors des levées de fonds par le comité ou les sous-comités. Enfin, il gère et réalise les différents mandats identifiés par le conseil d'administration en collaboration avec la direction.

Le comité de parents se réunit huit fois au cours de l'année scolaire. Une assemblée générale a lieu en septembre de chaque année pour rendre compte des actions passées et présenter les grands dossiers de l'année. C'est dans le cadre de cette assemblée que se déroulent les élections au comité de parents. Le mode d'opération du comité prévoit un remplacement d'une partie de ses membres chaque année. Tout parent intéressé à participer au comité de parents doit communiquer avec la direction de l'école.

Par son soutien, le comité de parents est essentiel au quotidien de l'école. Nous vous invitons à communiquer avec un membre du comité si vous souhaitez plus d'informations ou si vous désirez discuter de certains points.

Soyez informés des priorités, activités et décisions prises par les membres du comité de parents de l'école en consultant les procès-verbaux des réunions dans la section PARENTS du site Internet de l'École Vision Beauce.

École des parents



École Vision Beauce

Notre école des parents offre des ateliers ou conférences visant à informer et à outiller nos parents dans leur rôle d'éducation et d'accompagnement auprès de leurs enfants. L'inscription à ces ateliers ou conférences sera effectuée en début d'année scolaire. Nous invitons les parents à participer en grand nombre.

Crazy Lunches

Tout au cours de l'année scolaire, des diners spéciaux sont organisés en classe. Vous pouvez y participer soit en complétant le bon de commande acheminé en début d'année, soit en apportant votre propre repas. Les dates de ces diners sont annoncées en début de chaque année scolaire.

MODES DE COMMUNICATION



Vous n'avez pas trouvé de réponses à vos questionnements et vous voulez plus de détails? N'hésitez pas à communiquer avec nous par courriel à beauce@ecolevision.com ou par téléphone au 418 386-3612.

L'École Vision Beauce reconnaît l'importance d'une bonne communication entre l'école et la maison. C'est pourquoi nous invitons notre équipe-école et les parents à utiliser des modes de communication variés et adaptés à leurs besoins. **Il est d'une importance capitale d'informer le secrétariat de l'école de tout changement concernant vos coordonnées (adresse, numéro de téléphone, adresse courriel, personnes autorisées, etc.).**

La remise des bulletins

Pour les élèves de la maternelle et du primaire, quatre communications sont prévues pendant l'année, soit une première communication écrite en novembre, un premier bulletin officiel en janvier, une deuxième communication en avril et un bulletin final en juin. Les parents sont invités à venir rencontrer les enseignants de leur enfant lors de la remise de la communication de novembre. Les enseignants envoient également des convocations s'ils jugent une rencontre opportune.

Rencontre avec les enseignants

Merci de prendre rendez-vous à l'avance si vous désirez une rencontre avec un ou plusieurs enseignant(s) de votre enfant. Des rencontres via Zoom sont aussi disponibles.

Communication

Il vous est possible en tout temps de rejoindre le personnel éducateur ou enseignant de votre enfant par courriel. Le courriel de chacun des membres de l'équipe-école se retrouve dans la section « Notre école » de notre site Internet sous la rubrique « Notre équipe-école » ainsi qu'à la fin de ce guide. La plateforme Seesaw est aussi un moyen rapide pour communiquer avec le personnel.

Pour des informations relatives à la vie de l'école

Pour en savoir plus sur nos projets, connaître les détails d'une sortie ou encore consulter divers documents mis à la disposition des familles, nous vous invitons à visiter régulièrement notre site Internet (beauce.ecolevision.com).

Il est du devoir des parents de lire les mémos envoyés aux familles chaque semaine. L'administration travaille à limiter l'envoi de courriels et vous invite à aller consulter la page web de l'école de façon très régulière.

Il est demandé de communiquer d'abord et avant tout avec le titulaire de votre enfant lorsque vous en ressentez le besoin. L'application de ce mode de communication contribuera à une meilleure gestion du dossier de chaque enfant.

MERCI DE LE RESPECTER!

CALENDRIER SCOLAIRE PRÉSCOLAIRE

Version du 23 novembre 2021

Août 2022	D	L	M	M	J	V	S	
			1	2	3	4	5	6
	7	8	9	10	11	12	13	
	14	15	16	17	18	19*	20	
	21	22	23	24	25	26	27	
	28	29	30	31				

Septembre 2022	D	L	M	M	J	V	S	
						1	2	3
	4	5	6	7	8	9	10	
	11	12	13	14	15	16	17	
	18	19	20	21	22	23	24	
	25	26	27	28	29	30		

Octobre 2022	D	L	M	M	J	V	S	
								1
	2	3	4	5	6	7	8	
	9	10	11	12	13	14	15	
	16	17	18	19	20	21	22	
	23	24	25	26	27	28	29	
	30	31						

Novembre 2022	D	L	M	M	J	V	S	
			1	2	3	4	5	
	6	7	8	9	10	11	12	
	13	14	15	16	17	18	19	
	20	21	22	23	24	25	26	
	27	28	29	30				

Décembre 2022	D	L	M	M	J	V	S	
						1	2	3
	4	5	6	7	8	9	10	
	11	12	13	14	15	16	17	
	18	19	20	21	22	23*	24	
	25	26	27	28	29	30	31	

Janvier 2023	D	L	M	M	J	V	S	
	1	2	3	4	5	6	7	
	8	9	10	11	12	13	14	
	15	16	17	18	19	20	21	
	22	23	24	25	26	27	28	
	29	30	31					

Février 2023	D	L	M	M	J	V	S	
				1	2	3	4	
	5	6	7	8	9	10	11	
	12	13	14	15	16	17	18	
	19	20	21	22	23	24	25	
	26	27	28					


Mars 2023	D	L	M	M	J	V	S	
					1	2	3	4
	5	6	7	8	9	10	11	
	12	13	14	15	16	17	18	
	19	20	21	22	23	24	25	
	26	27	28	29	30	31		

Avril 2023	D	L	M	M	J	V	S	
								1
	2	3	4	5	6	7	8	
	9	10	11	12	13	14	15	
	16	17	18	19	20	21	22	
	23	24	25	26	27	28	29	
	30							

Mai 2023	D	L	M	M	J	V	S	
		1	2	3	4	5	6	
	7	8	9	10	11	12	13	
	14	15	16	17	18	19	20	
	21	22	23	24	25	26	27	
	28	29	30	31				

Juin 2023	D	L	M	M	J	V	S	
						1	2	3
	4	5	6	7	8	9	10	
	11	12	13	14	15	16	17	
	18	19	20	21	22	23	24	
	25	26	27	28	29	30		

Juillet 2023	D	L	M	M	J	V	S	
								1
	2	3	4	5	6	7	8	
	9	10	11	12	13	14*	15	
	16	17	18	19	20	21	22	
	23	24	25	26	27	28	29	
	30	31						

 DÉBUT DE L'ANNÉE

 FIN DE L'ANNÉE

 PUBLICATION DES COMMUNICATIONS ÉCRITES

 CONGÉ ENFANT

 CONGÉ ENFANT ET PERSONNEL

 JOURNÉE PÉDAGOGIQUE FLOTTANTE

Notes :

Communication 1 : 25 novembre

Communication 2 : 26 mai

*Journées écourtées

CALENDRIER SCOLAIRE MATERNELLE ET PRIMAIRE

Version du 23 juin 2022

Août 2022	D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4	5
	7	8	9	10	11	12	13
	14	15	16	17	18	19	20
	21	22	23	24	25	26	27
	28	29	30	31			

Septembre 2022	D	L	M	M	J	V	S
						1	2
	4	5	6	7	8	9	10
	11	12	13	14	15	16	17
	18	19	20	21	22	23	24
	25	26	27	28	29	30	

Octobre 2022	D	L	M	M	J	V	S
	2	3	4	5	6	7	8
	9	10	11	12	13	14	15
	16	17	18	19	20	21	22
	23 30	24 31	25	26	27	28	29

Novembre 2022	D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3	4
	6	7	8	9	10	11	12
	13	14	15	16	17	18	19
	20	21	22	23	24	25	26
	27	28	29	30			

Décembre 2022	D	L	M	M	J	V	S
						1	2
	4	5	6	7	8	9	10
	11	12	13	14	15	16	17
	18	19	20	21	22	23*	24
	25	26	27	28	29	30	31

Janvier 2023	D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5	6
	8	9	10	11	12	13	14
	15	16	17	18	19	20	21
	22	23	24	25	26	27	28
	29	30	31				

Février 2023	D	L	M	M	J	V	S
					1	2	3
	5	6	7	8	9	10	11
	12	13	14	15	16	17	18
	19	20	21	22	23	24	25
	26	27	28				

Mars 2023	D	L	M	M	J	V	S
					1	2	3
	5	6	7	8	9	10	11
	12	13	14	15	16	17	18
	19	20	21	22	23	24	25
	26	27	28	29	30	31	

Avril 2023	D	L	M	M	J	V	S
	2	3	4	5	6	7	8
	9	10	11	12	13	14	15
	16	17	18	19	20	21	22
	23 30	24	25	26	27	28	29

Mai 2023	D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4	5
	7	8	9	10	11	12	13
	14	15	16	17	18	19	20
	21	22	23	24	25	26	27
	28	29	30	31			

Juin 2023	D	L	M	M	J	V	S
						1	2
	4	5	6	7	8	9	10
	11	12	13	14	15	16	17
	18	19	20	21	22**	23	24
	25	26	27	28	29	30	

Notes :

* 23 décembre 2022 :
Pas de cours en raison de la journée allongée du 22 décembre.

** 22 juin 2023 :
Journée écourtée.

 RENTRÉE SCOLAIRE

 FIN DE L'ANNÉE SCOLAIRE

 FIN D'ÉTAPE

 CONGÉ ÉLÈVE

 CONGÉ ÉLÈVE ET PERSONNEL

 JOURNÉE PÉDAGOGIQUE FLOTTANTE

MEMBRES DU PERSONNEL



Voici les membres
du personnel de l'école
pour l'année scolaire
2022-2023.

Pour communiquer avec un membre du personnel enseignant ou de soutien, veuillez contacter le secrétariat de l'école et laisser un message à leur attention. Notre personnel se fera un plaisir de faire un suivi dans les plus brefs délais et de fixer un rendez-vous au besoin.

Nous vous rappelons qu'il est aussi facile et simple de communiquer avec le personnel enseignant de l'école par le biais de l'agenda de l'élève ou par courriel.

DIRECTION ET PERSONNEL DE SOUTIEN

- › **Mrs Boissonneault** beauce@ecolevision.com
Directrice générale
- › **Miss Mercier** admin.bea@ecolevision.com
Adjointe administrative
- › **Miss Bouchard** secretariat.bea@ecolevision.com
Secrétaire
- › **Miss Giguère** megiguere.bea@ecolevision.com
Assistante pédagogique au primaire
- › **Mrs Bêty** hbety.bea@ecolevision.com
Responsable des tâches de soutien et de la cafétéria
- › **Miss Marylee** mthibodeau.bea@ecolevision.com
Assistante au primaire
- › **Mr PY** pymathieu.bea@ecolevision.com
Assistant au primaire
- › **Miss Gaby** gbanville.bea@ecolevision.com
Assistante au primaire
- › **Miss Bolduc** abolduc.bea@ecolevision.com
Éducatrice spécialisée et responsable de la gestion de l'intimidation
- › **Miss Joalie** jaubin.bea@ecolevision.com
Éducatrice spécialisée
- › **Miss Rébecca** rboutin.bea@ecolevision.com
Éducatrice spécialisée

PRÉSCOLAIRE

- › **Miss Stephanie** scloutier.bea@ecolevision.com
Éducatrice préscolaire 3 ans et responsable volet communications
- › **Miss Andréa** agosselin.bea@ecolevision.com
Éducatrice préscolaire 4 ans et responsable volet RH
- › **Miss Véronique** vgagne.bea@ecolevision.com
Éducatrice préscolaire 3 ans et responsable volet qualité éducative
- › **Miss Laurie** lgoulet.bea@ecolevision.com
Éducatrice préscolaire 4 ans
- › **Miss Joanna** jwolff.bea@ecolevision.com
Éducatrice préscolaire 4 ans
- › **Miss Lola** aalcoer.bea@ecolevision.com
Éducatrice préscolaire 3 ans et responsable au préscolaire
- › **Srta Violeta** vgonzalez.bea@ecolevision.com
Éducatrice en charge de l'espagnol
- › **Mr Mike** mmercier.bea@ecolevision.com
Spécialiste de psychomotricité
- › **Miss Lucie** llessard.bea@ecolevision.com
Aide-éducatrice



MATERNELLE ET PRIMAIRE

- › **Miss Claudia** cpaquet.bea@ecolevision.com
Titulaire de maternelle
- › **Miss Rosalie-Kim** rkkilganon.bea@ecolevision.com
Titulaire de maternelle
- › **Miss Drouin** jdrouin.bea@ecolevision.com
Titulaire de 1^{re} année
- › **Miss Rousseau** arouseau.bea@ecolevision.com
Titulaire de 2^e année
- › **Miss Kelly** kaubin.bea@ecolevision.com
Titulaire de 2^e année
- › **Miss Turmel** aturmel.bea@ecolevision.com
Titulaire de 3^e année
- › **Mrs Darras** ldarras.bea@ecolevision.com
Titulaire de 4^e année
- › **Miss Carine (Miss C)** cpoulin.bea@ecolevision.com
Titulaire de 5^e année
- › **Mr Chani** croy.bea@ecolevision.com
Titulaire de 6^e année
- › **Srta Mireilla** maudet.bea@ecolevision.com
Spécialiste d'espagnol et d'arts
- › **Sra Julia** jveilleux.bea@ecolevision.com
Spécialiste d'espagnol
- › **Mr Mike** mmercier.bea@ecolevision.com
Spécialiste d'éducation physique
- › **Mr Mikel** mbegin.bea@ecolevision.com
Spécialiste d'éducation physique primaire
- › **Mme Carrier** icarrier.bea@ecolevision.com
Spécialiste de français à la maternelle, coordonnatrice des activités au primaire et du marketing
- › **Miss Dumas** mdumas.bea@ecolevision.com
Spécialiste de français et responsable de la stimulation du langage
- › **Mme Malouin** imalouin.bea@ecolevision.com
Spécialiste de français et orthopédagogue
- › **Mme Josée** jbriand.bea@ecolevision.com
Spécialiste de français
- › **Miss Sandrine** sproulx.bea@ecolevision.com
Enseignante

POLITIQUE D'UTILISATION DU RÉSEAU SANS FIL, D'APPAREILS MOBILES ET DES MÉDIAS SOCIAUX



Tiré et adapté du projet «Citizens of tomorrow»
de l'École Trilingue Vision Rive-Sud.



ÉCOLE TRILINGUE
VISION
BEAUCE



POLITIQUE D'UTILISATION DU RÉSEAU SANS FIL, D'APPAREILS MOBILES ET DES MÉDIAS SOCIAUX

Cette politique-école se retrouve sur notre site web sous l'onglet « Technologies » dans la section « Parents ».

Dans le cadre de son projet éducatif, l'École Vision Beauce (ci-après appelée EVB) met à la disposition de ses élèves et de son personnel un réseau Internet sans fil. L'EVB souhaite favoriser l'utilisation d'appareils mobiles¹ appartenant aux élèves tout en encadrant cette utilisation par une politique visant à éduquer et à responsabiliser l'élève, les parents et les enseignants.

La présente politique s'adresse à tous les utilisateurs du réseau sans fil de l'École ou à tout utilisateur d'appareil possédant son propre accès Internet utilisé sur le site de L'École. Tout utilisateur faisant usage d'un tel appareil est réputé avoir accepté la présente politique d'utilisation du réseau sans fil et de l'utilisation d'appareils mobiles².

L'élève devra respecter cette politique, car l'utilisation de son appareil mobile est un **privège** et non un droit acquis. Le réseau Internet de l'EVB est mis à la disposition de ses élèves pour favoriser leurs apprentissages, de ses membres dans l'exercice de leurs fonctions et des visiteurs **dans le cadre d'activités pédagogiques encadrées**. Son utilisation est un privilège et non un droit et implique l'adoption de comportements responsables de la part de chacun.

Cette politique vise à rendre tous les utilisateurs conscients des responsabilités associées à l'utilisation efficace, éthique et légale des appareils mobiles. Si une personne viole l'une des conditions d'utilisation citées dans cette politique, l'accès aux appareils mobiles peut être refusé et une mesure disciplinaire appropriée devra être appliquée.

¹ Comprend les ordinateurs portables, les tablettes numériques, les baladeurs numériques et les téléphones intelligents.

² Version 2.0 en date de avril 2016.

L'ÉCOLE S'ENGAGE À :

- › fournir un accès Internet à l'école;
- › offrir un système de transfert de fichiers permettant aux élèves de remettre facilement leurs travaux aux enseignants;
- › fournir au personnel des directives pour aider les élèves à se conformer à la politique d'utilisation du réseau sans fil, d'appareils mobiles et des médias sociaux mis à leur disposition;
- › informer et sensibiliser les parents, les enseignants et les élèves sur les conséquences de l'utilisation d'Internet (la protection de la vie privée, les droits d'auteur, l'identité numérique, la cyberintimidation; la cyberdépendance; la publicité, etc.);
- › en début d'année scolaire, fournir à chaque parent une liste des sites web, applications ou autres plateformes utilisées par le personnel enseignant et éducateur pour la réalisation des activités en classe et hors classe;
- › selon les besoins, fournir une procédure de rédaction écrite pour les productions des élèves qui seront accessibles via le web;
- › fournir une liste des ressources³ utilisées à partir d'Internet⁴;
- › être responsable de l'application de cette politique.

Dégagement de responsabilité

L'EVB se dégage de toute responsabilité si l'élève prend la décision de laisser son appareil mobile à l'école les soirs et/ou la fin de semaine **ou de le prêter à un/autre élève.**

L'école se réserve le droit d'examiner, de surveiller et de restreindre les informations stockées ou transmises par l'intermédiaire des appareils mobiles et d'enquêter sur l'utilisation inappropriée de ces appareils. L'école n'est pas responsable du vol ou de tous dommages pouvant être causés à un appareil.

L'ÉLÈVE S'ENGAGE À :

- › utiliser les appareils mobiles de manière responsable, éthique et pédagogique;
- › transporter son appareil mobile de façon sécuritaire;
- › charger son appareil mobile tous les jours;
- › respecter les règles générales de comportement et de communication qui s'appliquent au matériel utilisé;
- › ne pas laisser son appareil mobile sans surveillance;
- › **demander la permission pour utiliser un appareil mobile supplémentaire; si tel est le besoin, l'élève accepte que cet appareil demeure dans la classe et soit utilisé à des fins pédagogiques uniquement;**
- › **assumer les conséquences liées au partage d'appareils mobiles;**
- › informer rapidement un adulte responsable de tout problème rencontré, d'un mauvais fonctionnement ou d'un bris;
- › imprimer une copie de tout courrier électronique et de tout message sur des services Internet contenant un langage inapproprié ou abusif ou dont le sujet est discutable et le montrer à son enseignant ou à un adulte responsable;
- › utiliser et prendre soin de son appareil mobile d'une manière appropriée afin de ne pas l'endommager;
- › tenir boisson et nourriture loin de l'appareil mobile.

³ Comprend l'utilisation par les élèves d'éditeurs de texte en ligne (Google documents), blogues, microblogues, portfolios, sites web (Google sites), idéateurs, bandes dessinées, livres numériques, questionnaires (Google formulaires), etc.

⁴ Le web 2.0 est principalement caractérisé par la participation des utilisateurs à la création et à l'échange de contenus. Ceci oblige l'EVB à se doter d'une politique d'utilisation des ressources utilisées à partir d'Internet.



Activités strictement interdites :

- › utiliser ou transmettre du matériel protégé par des droits d'auteur (texte, musique, images, vidéos, applications, etc.);
- › poser une action qui viole la politique de l'école ou le droit public;
- › utiliser ou diffuser du matériel offensant, insultant, menaçant, ou à caractère sexuel;
- › utiliser l'appareil mobile, la messagerie et les services de l'Internet à d'autres fins que celles prescrites par l'école;
- › utiliser l'Internet de l'école à des fins commerciales ou pour toute autre activité illégale;
- › contourner les filtres web que l'école a choisi d'imposer;
- › utiliser l'appareil mobile des autres élèves et accéder à leurs comptes, à leurs fichiers ou à leurs données;
- › jouer à des jeux qui contredisent la mission éducative de l'école (en classe);
- › utiliser les réseaux sociaux, dont Facebook entre autre.

RESPONSABILITÉS DES PARENTS :

- › Les parents s'engagent à discuter avec leur enfant des valeurs et des normes concernant l'utilisation d'Internet comme ils le feraient pour l'utilisation de toutes autres sources d'information telles la télévision, les films et la radio;
- › Installer les applications recommandées par l'EVB pour la réalisation des activités en classe et hors classe;
- › Les parents acceptent d'inscrire leur enfant aux applications qui nécessitent une inscription recommandée par l'EVB;
- › Régler les paramètres et restrictions d'utilisation pour un usage sécuritaire;
- › Si possible, identifier l'appareil mobile de telle sorte que le propriétaire et l'utilisateur de l'appareil sont clairement identifiés;
- › Faire les mises à jour nécessaires pour assurer un fonctionnement optimal;
- › **Les parents acceptent la pleine responsabilité de l'utilisation de l'appareil mobile lorsque son enfant n'est pas dans le milieu scolaire et comprennent que leur enfant est soumis aux mêmes règles que lorsqu'il est à l'école;**
- › Les parents acceptent de signaler à la direction de l'école toute utilisation inappropriée de l'appareil;
- › Les parents s'engagent à payer la totalité du cout des réparations ou du cout de remplacement de l'appareil mobile endommagé par accident, par une mauvaise utilisation, par de la négligence, perdu ou volé;
- › Le vol d'un appareil mobile doit être immédiatement signalé à la direction de l'école;
- › Une connexion Wi-Fi à la maison est essentielle à la bonne marche du projet.



Utilisation des médias sociaux

Tout au long de l'année scolaire, les élèves de l'EVB intègrent en classe, à l'école et hors de l'école des ressources du **Web 2.0** et des **réseaux sociaux**. Par exemple, nous intégrons l'éditeur de texte en ligne de **Google Apps Education** et des portails éducationnels (Google Classroom, Class Dojo, Seesaw). Voici une liste, non exhaustive, d'effets secondaires reliés aux utilisations du Web 2.0 et des réseaux sociaux : la protection de la vie privée, les droits d'auteur (par exemple, pour l'image), l'identité numérique, la cyberintimidation, etc.

Afin d'aider les élèves et les parents de l'EVB dans l'utilisation de ces ressources du Web 2.0, autant à l'école qu'à l'extérieur de l'école, l'EVB a recours au site web **Common Sense Media** afin d'éduquer nos enfants pour une utilisation prudente et diligente du Web 2.0.

Fondements juridiques

Il faut se conformer aux lois de marque et d'auteur et à tous les accords de licence. L'ignorance de la loi n'accorde pas l'immunité. Le plagiat est une violation du Code de conduite de l'école. Il est essentiel de citer les noms des auteurs de toutes les sources utilisées. Cela inclut toutes les formes de médias sur Internet, tels que les graphiques, films, musique et textes. L'utilisation ou la possession d'un logiciel de piratage est strictement interdite et les contrevenants seront soumis à une sanction. La violation des lois applicables entraînera des mesures disciplinaires.

Mesures disciplinaires

En cas de manquements, les sanctions suivantes pourront être appliquées :

Pour les manquements mineurs :

- › privation de l'accès aux appareils mobiles et ce, en totalité ou en partie;
- › à l'école, interdiction d'apporter l'appareil mobile utilisé de façon inadéquate ou sans autorisation.

Pour les manquements majeurs (portant atteinte à la personne) :

- › suspension à l'interne ou à la maison;
- › interdiction d'apporter l'appareil mobile à l'école (temps à déterminer);
- › exclusion de l'EVB;
- › réclamation en dommages.

Selon les évènements, d'autres sanctions pourraient être appliquées.

Services

Afin de soutenir et d'encourager l'élève dans ses apprentissages tout au long des différents projets vécus durant l'année scolaire, l'équipe éducative Vision Beauce est responsable de l'application de cette politique.

CONSENTEMENT DU PARENT



NOM DE L'ÉLÈVE :

POLITIQUE D'UTILISATION D'APPAREILS MOBILES

En tant que parent de l'élève dont le nom figure ci-dessus, j'ai pris connaissance des règlements énoncés précédemment et je les comprends. Également, je comprends que j'ai un rôle actif à jouer dans le développement d'une saine culture technologique chez mon enfant. Je donne la permission à mon enfant d'avoir accès aux services d'Internet de l'EVB et du portail Google Education de l'EVB.

Nom du parent signataire (EN LETTRES MOULÉES) : _____

Courriel du parent : _____

Téléphone du parent : _____

Signature du parent : _____

Date : _____

ENGAGEMENT DE L'ÉLÈVE



POLITIQUE D'UTILISATION D'APPAREILS MOBILES À L'ÉCOLE

- › J'utiliserai mon appareil mobile de manière appropriée et répondrai aux attentes de l'EVB;
- › J'utiliserai un langage approprié dans toutes les formes de communication;
- › J'utiliserai mon appareil en appliquant les « règles de vie » de ma classe et la politique d'utilisation des ressources utilisées à partir d'Internet;
- › **J'utiliserai l'adresse courriel qui me sera créée par l'EVB à des fins pédagogiques uniquement;**
- › Je ne diffuserai pas et n'encouragerai pas d'autres personnes à diffuser des informations diffamatoires ou pouvant porter atteinte à la vie privée ou à l'image d'autrui;
- › Je comprends que mon appareil mobile peut être inspecté à tout moment sans préavis par l'école, si cette dernière a raison de croire que mon appareil mobile est utilisé de façon inappropriée ou en contradiction à cette politique;
- › Je ne laisserai jamais mon appareil mobile sans surveillance et je saurai où il est en tout temps;
- › Je ne participerai pas à des jeux de paris de quelques natures que ce soit;
- › Je ne dévoilerai jamais mon mot de passe à d'autres personnes et ne tenterai pas de connaître le code d'accès ou le mot de passe d'une autre personne;
- › Je serai responsable de tout dommage ou perte causés par ma négligence ou par un usage abusif;
- › Je m'engage à ne poser aucun geste pouvant nuire au bon fonctionnement du réseau Internet de l'EVB tel un usage abusif de la bande passante;
- › Je m'engage à respecter le droit d'auteur et à éviter de participer à des activités de piratage, notamment par la reproduction illégale de musique, jeux, logiciels et de fichiers;
- › Je ne peux utiliser le nom ou le logo de l'EVB pour la création de comptes sur les différents accès Internet sans l'autorisation écrite de la direction de l'EVB. Toutefois, je peux utiliser l'adresse courriel mise à ma disposition par l'EVB pour la création de comptes;
- › Je m'engage à appliquer la procédure de rédaction écrite pour mes productions publiées sur Internet.

Nom de l'élève (EN LETTRES MOULÉES) : _____

Signature de l'élève : _____ Date : _____

Nom d'un parent (EN LETTRES MOULÉES) : _____

Signature du parent : _____ Date : _____